

LO PUBLIAIRE

Sant Bauzelenc



Au Sommaire de ce Numéro

| | |
|------------------------------------------------------------|---------|
| Éditorial | 2 |
| La vie quotidienne à St Bauzille au 17 ème siècle | 3 |
| Un quartier inconnu | 4 |
| Un chasseur de St Bauzille..... | 5 |
| Los Biels chez les lutins..... | 6 |
| Requiem pour le SIVU du Thaurac | 8 |
| Courrier des lecteurs | 8 |
| Le Comité des trentenaires..... | 9 |
| Murs en Poésie..... | 10 |
| Entraide du Thaurac | 10 |
| Mots croisés | 10 |
| La Drogue..... | 11 |
| Zoom sur nos Associations | 12 à 14 |
| Le Carnaval | 15 |
| La grotte, où en est on ? | 16 |
| Au rayon de mes souvenirs | 17 |
| De Montoulieu à l'Ermitage..... | 19 |
| Une rencontre incroyable..... | 20 |
| Le Club du 3ème Age en deuil.. | 22 |
| Les travaux de nos Conseils Municipaux..... | 23 à 30 |
| Etat civil, permanence | 31 |
| Hivernale en Cévennes | 32 |

Illustration page de couverture
- Rue de l'Agantic -

Reproduction interdite de tout ou partie
de texte, sans l'accord écrit de l'auteur,
édité dans le journal

"Lo Publiaire Sant Bauzelenc"

Editorial

Le numéro 1 du Publiaire de l'an 2000 a eu un certain succès, bien qu'il soit paru un peu plus tard que d'habitude, compte tenu du travail considérable qu'à nécessité le « zoom 2000 », relevé aussi complet que possible des activités professionnelles et de services existant aujourd'hui sur nos trois communes. Ce relevé a été réalisé essentiellement par notre ami, trésorier et gestionnaire de la composition, Thierry Célié qui, contrairement aux autres rédacteurs, n'a pas signé son texte. Ça valait bien des félicitations pour ce document exceptionnel. Et, dans ce numéro, vous en trouverez la suite concernant cette fois les associations.

Comme vous le voyez, le Publiaire se porte bien. Il jouit de soutiens actifs et efficaces, tant financiers que participants. Notre équipe se structure. Elle se rajeunit avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs. Montoulieu y a maintenant ses représentants. Agonès peut-être aussi bientôt. Et le « pot de l'amitié » de l'an 2000, qui a eu lieu le 18 mars a vu pas mal de têtes nouvelles. Monsieur le Maire (la Mairie de St-Bauzille assure une grande partie de nos ressources financières) a salué la santé de notre journal. Certes, son discours, portant surtout sur les

orientations actuelles de la Mairie de Saint-Bauzille à propos de la communauté des communes a suscité, dans l'auditoire, quelques réactions. Heureusement la sagesse de leurs auteurs les a limitées au respect de l'ambiance générale qui se voulait surtout conviviale. Ce qui a été largement le cas. Et nous remercions tous ceux qui y ont participé. Donc, réunion chaleureuse, amicale et réussie.

« Reste à continuer plus loin, sur ce chemin qui a été pris, il y a déjà quinze ans, qui n'a jamais été quitté et, on l'espère, sera suivi encore longtemps, grâce à vous tous.

Rappelons encore une fois que ces pages sont ouvertes à tous ceux qui ont quelque chose à dire. Et vous avez tous quelque chose à dire. Certains osent le faire. D'autres non. Trop modestes, croyant, à tort, qu'ils ne savent pas s'exprimer (ce qui est faux !). Ou trop prudents, craignant que ce qu'ils ont à dire risque de déplaire ou de susciter des réactions négatives. Rappelons, à ce propos que nous sommes en démocratie, et que chacun doit respecter le point de vue de l'autre et même savoir l'écouter, et essayer de le comprendre pour mieux vivre ensemble et pour le bien de tous.

Donc, à vos plumes, citoyens, vous avez la parole. A deux conditions cependant, la courtoisie... et la signature.

A bon entendeur, salut...

Jean SUZANNE

Lo Publiaire Sant Bauzelenc

(Association loi de 1901)Rue de la Roubiade 34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Président : Jean SUZANNE

Composition : Thierry CELIE

Rédaction : Signataires des articles

Prochaine parution N° 58 Juillet 2000

La vie quotidienne à Saint-Bauzille au 17^{ème} siècle.

Le fond des notaires de Saint Bauzille (déposé par Maître Cassaing aux archives départementales¹ en 1990) est une source inépuisable pour connaître la vie de notre village et de nos familles à différentes époques de l'histoire.

Ainsi au 17^{ème} siècle, nos ancêtres avant de mourir et de tester, avaient l'habitude de faire faire, par le notaire, l'inventaire des biens que contenaient leurs maisons.

L'Officier ministériel est très consciencieux et pointilleux ; avec lui nous entrons dans toutes les pièces du logement, ouvrons les portes des placards, regardons dans les tiroirs, comptons les draps, les chemises et la vaisselle ; nous montons les escaliers pour aller inspecter "les membres² du haut", nous descendons dans la cave voir si les "boutes³" sont vides ou pleines. Bref, c'est la vie humble de nos ancêtres qui nous est contée à travers ces actes notariés.

Alors comment vivait-on à Saint Bauzille au milieu du 17^{ème} siècle ?

D'abord les maisons, que nous pouvons toujours voir aujourd'hui, elles sont en général "à un membre à une seule estage" ou "un seul membre à deux estages", certaines comme celle d'Anthoine Bertrand le forgeron, sont très vastes avec une succession de salles, chambres, planchers, *petits membres et grands membres*.

La vie se passe dans la salle commune où l'on trouve la table en noyer "avec ses quatre pieds tournoyés⁴" ; pour s'asseoir il y a un banc, appelé "escabel" et un *archibanc⁵* en bois de châtaignier.

On dort également dans cette salle, le lit en bois de noyer ou "chelit" est fermé par des rideaux faits en toile tissée à la maison ; il est garni de sa paille, matelas, linceul et *couverte⁶*. Le notaire décrit parfois le lit avec

la personne qui y est dedans, ainsi

La vie se passe dans la salle commune

pour l'inventaire des biens de Gracie Causse il trouve *un chelit, dans lequel ladite Gracie Causse est gisante, avec sa paille et deux linceulx et une flessade⁷ et deux autres, linceulx à l'entour...*

Les nappes, les serviettes, les draps de lit et les chemises sont rangés dans un coffre en bois de noyer qui habituellement ferme à clé, (si les serrures sont défectueuses ou ont disparu, l'acte nous le précise). Les armoires n'existent pas encore, elles apparaîtront au 18^{ème} siècle, les vêtements

sont donc accrochés dans des placards aménagés dans les murs et appelés garde-robe ou *déshabilloirs*. Point de miroirs non plus dans les maisons, c'est un objet rare qui se démocratisera seulement au 19^{ème} siècle.

Le fait de dormir dans la pièce commune n'empêche pas d'avoir une chambre dans laquelle on retrouve le lit garni et la coffre pour mettre le linge.

C'est dans la salle commune que l'on fait le feu et que l'on cuisine, nous avons donc la liste de tous les ustensiles nécessaires : Grille et pelle en fer pour le feu, poêle à frire, poêle pour griller les châtaignes, bassinoire en cuivre, *conque et conquet*, mortiers et pilons, sans oublier les chaudrons en cuivre dont le poids nous est donné.

La vaisselle est en étain, on compte en moyenne par foyer, une dizaine d'assiettes, une demi-douzaine de cuillères, trois ou quatre plats et une ou deux pintes pour mettre le vin. Chez François Roussel le notaire trouve *neuf pièces d'estain, à savoir trois plats, trois assiettes et trois pintes, le tout pesant vingt et une livres, poids de romaine*. La vaisselle d'Anthoine Bertrand pèse cinquante livres, elle est rangée sur un meuble appelé *dressadou*.

L'huile est conservée dans une "pize" scellée au mur ; Les légumes, dans une cruche en terre attendent d'être préparés. Le lard, qui pèse *environ un quintal*, sèche dans un petit membre sur un "saladou" en bois. L'âne est dans l'écurie et le pourceau dans son auge.

La cave, comme de nos jours, est située au rez de chaussée avec sa cuve en bois pour

c'est la vie humble de nos ancêtres qui nous est contée

couler le vin, le tinel, les boutes et les

sémalz⁸. C'est aussi dans la cave, que l'on trouve la cornue pour faire la lessive.

Chaque maison possède *une pastière*, c'est un meuble en bois avec quatre pieds et un couvercle, qui sert à pétrir le pain, c'est aussi le nom de la pièce dans laquelle il se trouve : "... Nous sommes descendus à un membre servant de pastière, nous dit le notaire quand il est chez Anthoine Bertrand, où nous avons trouvé une cruche de bois remplie de farine Et un tonneau n'y ayant rien dedans et une pastière à paitrir le pain

avec son cabusse⁹... "

Il faut préciser, car les inventaires ne nous le disent pas, que si le pain est pétri dans la maison, il ne peut pas y être cuit. On doit obligatoirement l'apporter au four banal qui se trouve dans la rue du Four, comme son nom l'indique, et qui appartient au seigneur du lieu, l'évêque de Montpellier. Nous sommes sous l'Ancien régime, le seigneur en vertu de son droit de ban impose à ses sujets l'utilisation exclusive de son four, ce qui est pour lui une source de profits : à Saint Bauzille chaque fois que l'on va faire cuire son pain, on paye *un droit de cuizande et un droit de fournage*.

Mais revenons aux inventaires qui ne consistent pas seulement à nous donner le compte, le poids et la valeur de tous les meubles, objets et denrées dans la maison.

les papiers de famille qui sont bien rangés dans des coffres ou des placards fermant à clé

Le notaire répertorie également les papiers de famille qui sont bien rangés dans des coffres ou des placards fermant à clé. Il s'agit de créances, contrats de mariage, reconnaissance de dette ou de dot.

Les artisans gardent précieusement leurs livres de comptes appelés "*livres de raison*" et avant de partir pour l'au-delà, comme Anthoine Bertrand, tiennent à vérifier que

tout est en règle : " ... dans la muraille il y a une armoire fermant à clef, où nous avons trouvé cinq livres de raison concernant les affaires dudit Bertrand, touchant sa raison, escripts de sa main, lesquels livres demeureront paraffés sans aucune augmentation ni diminution que les comptes qui y sont escripts, ainsy que le dit Bertand veult et ordonne".

Emouvants sont donc ces inventaires qui nous donnent, si l'on peut dire, " la photographie" des maisons de nos ancêtres, ou pour être encore plus moderne et plus anachronique, "arrêt sur image" dans le film de leur vie.

Catherine GAY PETIT

¹ Archives Départementales de l'Hérault, série II E 77, 1 à 50 (pour le 17^{ème} siècle)

² membre : partie d'une maison

³ boute : tonneau, vient du mot latin d'origine grecque, *bos, bovis*, qui signifie bœuf (le vin, dans l'Antiquité, était transporté dans des récipients en peau de bœuf).

⁴ tournoyés : faits avec un tour

⁵ archibanc : (coffre long qui sert de banquette)

⁶ linceulx : drap de lit, couverte : couverture

⁷ flessade : couverture

⁸ sémalz : comportes

⁹ cabusssel : couvercle

Un quartier inconnu !

Merci à Monsieur le Maire et au conseil municipal pour leurs bons vœux.

Mais on ne peut vous remercier pour vos promesses non tenues depuis plusieurs années, concernant une pancarte de signalisation et l'éclairage du quartier Frigoulet.

En effet, ce quartier est connu des habitants de Saint-Bauzille, mais inconnu des « étrangers » au village, des visiteurs, des livreurs, ceux qui posent souvent des problèmes.

Il est bien sûr connu de la Mairie, puisque les familles qui y habitent ne sont pas

oubliées pour payer les diverses taxes et les impôts.

Monsieur le Maire, quand les habitants de Frigoulet cesseront-ils d'être les oubliés, où les parias, ou les mal-aimés de la commune ?

La Mairie est-elle si pauvre pour ne pouvoir nous « offrir » une pancarte de signalisation ?

Ne reste-t-il vraiment plus rien en caisse après les travaux d'avant mai dernier, près du plan d'eau ?

Quant à la taxe pour l'enlèvement des ordures, n'est-ce pas injuste qu'une personne seule paye autant qu'une famille de plusieurs

personnes ?

Dans des communes voisines, la taxe est perçue selon le nombre de personnes dans chaque foyer ; y a-t-il un calcul de cette taxe spéciale à Saint-Bauzille ?

Une réponse de votre part nous obligerait beaucoup, pour confirmer ou infirmer notre déception qui est bien amère.

Avec toutes nos salutations à l'équipe municipale.

Mme Jeanine BRESSON
Quartier Frigoulet

Un chasseur de Saint-Bauzille

Vous le reconnaîtrez, il est âgé de 90 ans, retraité de la Poste, prisonnier de guerre, je le définirais comme la mémoire de notre village, sa modestie m'interdit de dévoiler son nom, mais cette trop brève définition de lui, vous a, je pense mis sur la voie.

Je joue souvent aux cartes avec ou contre lui, nous arrivons ensemble au café vers 16 h 30, en attendant les autres partenaires, nous discutons à bâton rompu, et j'ai éprouvé l'envie d'en écrire quelques passages, surtout que le problème de la chasse occupe le devant de la scène. Un autre indice, il a été président de l'association « Saint-Hubert ».

Avant la guerre, il existait déjà le permis de chasse, il coûtait environ 20 F. En 1941 tous les chasseurs portèrent leur fusil à la mairie.

Il fallut attendre 1945, le lendemain de la libération pour avoir le droit de les récupérer, mais ils étaient entreposés à Montpellier, le Maire d'alors avait chargé un employé municipal pour aller les chercher.

La chasse était libre, mais les Saint-Bauzillois pour se protéger des Gangeois qui venaient chasser jusque sous le rocher Le Thaurac, la Plage, formèrent un syndicat qui en 1959 était remplacé par l'association « Saint-Hubert ».

Le furet, pour traquer le lapin au fond de son terrier, était permis sauf sur le terrain du Maire, mais le jour du pèlerinage du SUC, les chasseurs allaient fureter sur son domaine, profitant de son absence.

Avant la guerre, l'ouverture générale était le 15 août et la fermeture générale le 3^{ème} dimanche de janvier, progressivement la date d'ouverture était retardée, du

dernier dimanche d'août, au 2^{ème} dimanche de septembre et la fermeture était avancée jusqu'au 1^{er} dimanche de janvier.

Le sanglier se chassait de février à juin. Les oiseaux migrateurs en janvier, février à l'affût. Mars à l'affût seulement, les palombes.

Existe-t-il de telles dissensions entre chasseurs propriétaires, promeneurs, pour qu'aucune solution d'entente n'apparaisse au jour ?

Il est vrai que les nouvelles données européennes compliquent les relations et l'aboutissement des décisions à venir.

Les promeneurs ont à leur disposition des chemins balisés, libres d'accès, gratuits et sans demande d'autorisation préalable. Les propriétaires ont leurs limites connues, des droits, ils peuvent louer leur terrain pour la chasse, la coupe du bois, les herbages et maintenant ils ont le droit de non chasse, ils sont libres de leur choix.

Les chasseurs font l'objet d'une réglementation sévère et compliquée dans le temps, dans l'espace, dans le choix du gibier à chasser et pas dans n'importe quelle condition, sans parler des règles de sécurité, il faut ajouter le prix du permis de chasse, et de la carte qui permet de chasser sur le territoire de l'association « Saint-Hubert ».

Le chasseur débutant doit passer un examen du permis de chasser, avoir une connaissance des différents gibiers, des méthodes de chasse, des armes et des règles de sécurité.

Il faut, tout petit déjà, qu'il connaisse toutes les limites. Il a suivi son père ou son grand-père qui lui apprit où elles sont, à tel endroit se

trouve certainement une compagnie de perdreaux, là c'est la remise de sanglier, ici celle de bécasses, telle date c'est le passage des bécasses, des grives, des palombes, cette année, les cades sont couverts de graines qui mûrissent tous les trois ans, ce sera une année à grives, les chênes verts sont couverts de glands, les sangliers resteront.

Le chasseur parcourt de long en large le terrain qu'il respecte, il a même donné un nom aux lacs, aux combes, aux bois, aux moindres recoins. Qui connaît mieux que lui son domaine, les espèces qui le sillonnent, les essences qui le recouvrent, les propriétaires, la conduite à tenir dans tous les cas de figure ?

Avant, le chasseur partait de chez lui à pied avec ses chiens courants, qui ne passaient jamais la nuit dehors après une longue course poursuite après un lièvre ou un sanglier. Une fois épuisés, ils prenaient le contre pied et revenaient directement à la maison, c'était principalement des bâtards appelés « briquets », ils gambadaient dans le village, il arrivait même qu'ils suivent au hasard un chasseur sans que ce soit leur maître.

Aujourd'hui ce sont des « beagle, griffons, Bruno, etc. », ils sont enfermés dans un chenil éloigné du village, ils aboient trop et trop fort. Ils sont transportés en voiture, après une longue course, ils se perdent dans les bois. Parfois si vous laissez un morceau de drap à l'emplacement de la voiture, vous pouvez les retrouver, sinon c'est un coup de téléphone d'un habitant d'un mas isolé, ou d'un usager de

la route qui a eu la gentillesse de s'arrêter et de lire sur le collier du chien, le nom et le numéro de téléphone de son maître.

Avant, les chasseurs fabriquaient leurs cartouches, il suffisait d'acheter l'étui, l'amorce, les bourres, la poudre et les plombs. Bien sûr, il fallait peser la poudre, les plombs, et avec le matériel approprié, tasser et sertir, ce qui demandait un certain temps.

Aujourd'hui c'est un vaste marché, le chasseur s'habille en tenue de chasse, doit être équipé de chaussures de marche, d'armes sophistiquées, de cartouchières, de sièges, achète des journaux, de la documentation, il devient un spécialiste...

En 1953, la myxomatose a décimé les lapins, ce qui a bouleversé la méthode de chasse. Les lapins prolifèrent vite, mais la maladie les décime encore plus vite, c'est dommage car sans cela nous n'en serions pas là, il faudrait rajouter des jours de chasse pour éviter les dégâts comme c'est d'actualité pour le sanglier.

Pourquoi cette longue introduction? Pour préparer une suite de futurs articles,

sur la chasse, sur la découverte de nos sous-bois, de leur histoire.

Sans anticiper l'article qui paraîtra dans le prochain numéro, je vais vous dévoiler quelques chiffres parus dans « La chasse dans l'Hérault » avril 2000, que m'a fait parvenir avec beaucoup de gentillesse Monsieur Jean-Pierre HURON, Directeur de la fédération départementale des chasseurs de l'Hérault,

Quatre modèles de chasse

1) Le modèle nordique ou scandinave :

Un chasseur sur 17 habitants. La chasse, activité populaire et démocratique se fait principalement, avec l'élan, le chevreuil, le renard, le lièvre, le gibier d'eau, la bécasse, le castor, l'ours brun, le loup, le lynx, la chasse au petit gibier et au gibier d'eau est autorisée 24 heures par jour.

2) Le modèle germanique :

Un chasseur sur 240 à 460 habitants, tradition assez aristocratique exception faite de l'Autriche. Le grand gibier est surtout chassé à l'affût, pratiquement tout au long de l'année. Le sanglier peut être chassé toute la nuit, ce qui

est également le cas pour le gibier d'eau en Autriche.

3) Le modèle anglo-saxon :

Un chasseur sur 30 habitants en Irlande, un sur 90 au Royaume Uni.

Le gibier d'eau peut être chassé 24 heures par jours, jusqu'au 20 février, tandis que le pigeon Ranvier est chassable toute l'année.

4) Le modèle latin :

La France, un chasseur sur 35 habitants, un chasseur sur 28 hectares de terre, représente la moyenne européenne, dans plusieurs pays européens, la chasse est en fait ouverte toute l'année, dans 12 des 15 membres de l'union européenne, au moins une espèce migratrice est chassée légalement pendant le mois de février.

Après cette description succincte que vous pouvez compléter avec la lecture du prochain numéro de la chasse de l'Hérault, il suffit que la future loi sur la chasse tienne compte des réalités européennes.

Jacques DEFLEUR

Los Biels chez les lutins...

Rien que le titre, si tu n'es pas d'ici, si tu es un "étranger du dehors", tu demanderas qu'on t'explique un peu...

Et je crains que ce soit ainsi tout le repas car tous ces chers Saint-Bauzillois, nés il y a 65 ans au moins, réunis là pour le déjeuner annuel à l'ancienne colonie de vacances des « Lutins cévenols », ont apporté avec eux toute la mémoire du village, tout un tissu de connaissances, d'alliances,

de souvenirs de fêtes joyeuses pour des mariages, des communions, des baptêmes... Des souvenirs de chasse, bien sûr ! des histoires de sangliers énormes à descendre de Thaurac sur une perche, à suer par mois dix... Des souvenirs d'empoignades électorales dans « la remise des trois rois »... des histoires de blagues de jeunesse, à minuit, l'été, avec de folles galopades poursuivies.

Chacun apporte là son estime, ses amitiés, sa distance parfois, née de différents lointains... dans ce cas la salle est assez vaste pour y remédier.

Un peu de calcul ! 2000 – 65 = 1935 : date de naissance des plus jeunes convives de cette assemblée : c'est donc au-delà de cette date qu'il faut évoquer le « vécu » de ces chers anciens... Alors tout à coup on comprend que l'on se trouve devant un paysage harmonieux et

soigneusement cultivé, celui d'une « société paysanne » traditionnelle organisée dans un système de vie sage et digne héritée de l'expérience de nombreuses générations. Participer à ce repas pour ceux qui ont des attaches plus lointaines avec le village, qui n'y sont revenus que sur le tard, ou, nés ailleurs, ont choisi cette « douceur de vivre » qui qualifie maintenant Saint-Bauzille, constitue une démarche alliant l'amitié, l'envie d'adhérer à un groupe humain attachant et de le comprendre en profondeur, en un mot de s'enraciner encore mieux dans notre microcosme.

Tout commence par une invitation reçue un froid matin de janvier, envoyée par la mairie, qui tient bien à jour l'état civil et la liste des « + 65 »... Ce n'est certainement pas une petite affaire que d'organiser tout cela...

Cent personnes ? plus ? moins ?, et la grippe qui risque d'exploser, de fausser les prévisions ? Comme toujours la chance joue un peu. Bien sûr il faudra répondre gentiment et la qualité de ce public « poli » par la vie y conduira chacun. Voici le grand jour venu, souvent une magnifique journée de février, pleine de lumière. On se prend à penser que cela aurait pu se faire devant la grotte, en plein air, mais comment prévoir ? et avec les tirs de mines et les travaux de « la-haut », ce n'est pas le moment d'y penser... Sur la place du Christ, un service de voitures va obligeamment transporter les convives jusqu'au pied de Thaurac, dans les vastes bâtiments de l'ancienne usine à chaux, devenue la colonie. La vaste salle voûtée, où l'on stockait autrefois la chaux, ressemblerait un peu au réfectoire d'une abbaye, si ce n'était la couleur des murs peints en jaune vif. Il fait bien chaud et la veste ne restera

pas aux épaules jusqu'au dessert...

Chacun donne son invitation à l'entrée à la souriante secrétaire de Mairie. Monsieur le Maire est là aussi, et il va donner aimablement à cette fête une bonne partie de son après-midi, assisté de conseillers municipaux affables.

Il y a environ cent convives ! plus d'un Saint-Bauzillois sur

Même Monsieur RODIER le doyen du village avec ses 94 ans y va de son histoire ! « Le Poète », jette avec grâce son feutre... et nous récite un passage du CID avec tout ce qu'il faut de vibrations pour ce noble texte... Il y a des chansons : « Le Temps des cerises », « Frigoule, forcés pas ! » « L'aigue boullido ». L'un récite Baudelaire, l'autre nous



10... on se salue de loin, sourires, signes de la main, petit à petit les décibels augmentent. La doyenne, Madame Marcelle Domergue, reçoit des mains de Monsieur le Maire un superbe bouquet de fleurs. L'amical discours d'accueil de celui-ci est en partie escamoté par un micro capricieux, qui jouera le même tour à plus d'un ensuite...

Voici les hors d'œuvre, bienvenus avec un apéritif choisi ; dans un coin la machine à trancher le pain mène un rythme endiablé. L'équipe des Lutins, qui assure le repas, s'active dans la vaste cuisine avec efficacité et gentillesse. Les coquilles Saint-Jacques, puis le gigot aux haricots sont servis bien chaud et avec célérité. L'animation ? pas besoin de « D.J. » le « Disk Jockey » comme on dit maintenant : nos amis sont capables de créer eux-mêmes l'ambiance pour le plus grand plaisir de tous.

apprend qu'on peut trouver " un peu de neige aux Antilles"... et que le guichetier des chemins de fer chinois, à Pékin, connaît parfaitement... Montoulieu. Le temps passe rapidement dans cette euphorie qui suit les bons repas, l'oreille amusée de ces contes, de ces chansons souvent reprises, fredonnées en chœur par une assistance complice et pleine d'affection. Il faut se séparer, le soleil tourne et Thaurac vient dans l'ombre... Chacun reviendra en sa maison avec le sentiment d'appartenir à une « tribu » solide, aux liens forts, meilleur remède contre la déprime et le manque de lumière de l'hiver...

Et les absents ne seront pas oubliés ! : plus tard dans la saison, ils recevront gentiment un panier de bonnes choses, histoire de leur rappeler qu'on les a regrettés et que leur amitié compte aussi.

Bruno GRANIER

Requiem pour le S.I.V.U. du Thaurac

Les «marto» sont tous des braves types » disait Brassens ; le S.I.V.U est mort. C'était, je le crois, « un brave type ».

Rappelons que le S.I.V.U du Thaurac (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) a été créé en 1992 par les communes d'Agonès, Montoulieu et St Bauzille pour engager de gros travaux de réfection des bâtiments scolaires, et pour ensuite gérer notre école.

J'ai eu la chance d'être, depuis le début, membre de ce « petit » syndicat, et ce fut toujours un grand plaisir pour moi (et pour l'ensemble des délégués) de participer à ses réunions.

La création d'un tel syndicat engage l'avenir. Pour Agonès et Montoulieu, il fallait accepter de financer substantiellement des travaux dans une commune voisine.

Pour St Bauzille, il fallait admettre qu'une petite parcelle de son pouvoir sur « l'école communale » s'en

allait.

La réflexion a donc été menée dans les trois communes, et le RESPECT des uns et des autres fait accepter les petits inconvénients de la formule.

L'élan est donc donné, les travaux sont donnés, et l'école de St Bauzille devient l'école du Thaurac.

Depuis, les 80 enfants de 1992 sont devenus 150. Du personnel a été engagé, des aménagements programmés, la cantine installée ; les parents d'élèves se sont mobilisés pour des dossiers urgents ! Les discussions n'ont pas manqué, et elles ont toujours été menées dans le respect de tous. Il n'y a pas eu de décisions qui n'aient recueilli l'unanimité des délégués.

Loin des ambitions partisans, la présidence tournante du S.I.V.U (bénévole, rappelons-le) entre les trois communes (deux ans Agonès, deux ans Montoulieu, deux ans St

Bauzille) inscrite dans les statuts, a donné toute satisfaction.

Respect des autres, bénévolat partagé, proximité dans la décision, volonté de progrès pour le plus grand nombre : c'est cet état d'esprit qui a fait avancer dans notre projet, porté par vos élus.

A l'heure de la disparition du S.I.V.U., et de son absorption par la structure plus importante de la communauté de communes de Ganges, il est bien de marquer notre attachement à ces valeurs.

Je crains que ce regroupement avec Ganges, bien que mobilisant des moyens supplémentaires, ne fasse disparaître cette convivialité et cette proximité qui symbolisaient la réussite de notre école.

*Christian BUSSAT
Montoulieu*

Courrier des lecteurs

Chers lecteurs

Le Publière a ouvert ses pages à l'A.D.E.S.V. chaque fois qu'elle en a eu besoin et je l'en remercie. Au seuil de ce nouveau millénaire, pour lequel toutes les craintes et tous les espoirs sont permis, permettez-moi de vous rappeler l'objectif de notre association.

Paradoxe

L'homme a su dans la vallée de la Vis bien gérer son patrimoine et l'amener jusqu'à nos jours dans un bon état de conservation, si l'on excepte la disparition des écrevisses...

A présent ce patrimoine est menacé. Intérêts de politique politicienne, paradoxe entre ce qui est mis sous cloche et ce qui est abandonné au libre arbitre. Nous assistons d'autre part à une rupture de plus en plus grande entre le monde rural et celui des cités où la pollution et le mal vivre règnent en maîtres. Les espaces naturels sont comme des bouées de sauvetage pour les hommes qui se noient. Leur destruction ou simplement leur banalisation va contribuer à l'asphyxie des corps et des cerveaux et l'on assiste un peu partout dans le monde à un sursaut pour

sauver ses racines et la qualité de vie liée aux "produits naturels".

Beaucoup vivent "Lou Païs" comme le dernier bastion de l'authenticité, de la santé morale et physique, vestige d'un âge d'or dur, âpre mais merveilleux où les hommes grandissaient avec un maître d'école qui s'appelait "la nature". A notre porte, la Vis dévoile la grandeur de ce passé à qui sait la regarder.

Harmonie

Saurons-nous préserver l'harmonie au moment où ce sont des hommes "pollués" qui ont le monopole des aménagements ? La Vis en

sculptant sa vallée a su inspirer les hommes. Menhirs, dolmens, capitelles, bergeries, moulins, traversiers... tels sont les lieux sacrés où l'homme a travaillé en harmonie avec l'eau, avec la roche, avec l'univers tout entier. Aujourd'hui que proposent les hommes pour la protection et l'aménagement de la Vis ? L'ignorance reste la pire des menaces pour l'humanité. Les approches scientifiques et esthétiques doivent être intimement mêlées pour une connaissance profonde qui seule pourra empêcher la

destruction de ce patrimoine.

L'objectif prioritaire

Pour l'ADESV, il n'y a pas de paradoxe. Son objectif est d'éveiller les consciences à l'intérêt vital du respect de l'eau, non seulement dans le cadre d'une prévention pour notre santé physique, mais également et peut-être essentiellement pour notre équilibre psychique et mental. La Vis nous délivre en permanence un enseignement pour notre vie, sachons l'aimer avec notre cœur et notre intelligence.

Gérer les ressources et le milieu naturel, c'est le grand défi du XXIème siècle, l'ADESV voudrait, avec vous, contribuer à le relever pour la Vis.

Pour la reine des rivières méditerranéennes, recevez, chers lecteurs de la part du bureau et de moi-même, nos sentiments les plus cordiaux et amicaux.

Roger Boniface

Président de l'A.D.E.S.V.

(Association pour la défense des eaux et des sites de la Vallée de la Vis)

Le Comité des Trentenaires

Cher(e) Collègue,

Après avoir brillamment passé le BUG de l'an 2000, te voici maintenant dans la fameuse et somptueuse année de tes Trente ans.

Quoi déjà ? Oui, tu es né(e) en 70 et cela ne fait plus aucun doute tu as ou auras trente ans cette année.

Alors voilà ce que te propose le Comité des Trentenaires (C.T.) : de faire tous ensemble une Méga Teuf à St Bau entre Trentenaires (en compagnie des conjoints).

Pour pouvoir prétendre y participer, les articles de lois adoptés par le C.T. sont d'une extrême simplicité:

Article 1.

Avoir Trente ans en l'an 2000.

Article 2.

Etre ou avoir été de St Bauzille ou de sa banlieue (Montoulieu, Agonès).

St Bau ou dans sa banlieue (Montoulieu, Agonès), tu y habites depuis peu de temps, tu y as toujours habité et tu y habites encore mais surtout tu as trente ans cette année, alors nous t'attendons pour faire remonter à la surface les bons souvenirs (pas si vieux que ça, on n'a que trente ans) de la Classe, chose qui n'a pas été faite depuis 1988 (Fête à St Bau).

La date choisie est le : 3 Juin 2000.

Nous souhaitons **que tu nous répondes aussi vite que possible (avant le 30 avril), pour savoir si tu comptes venir nous retrouver et festoyer avec nous (repas + soirée animée par disco)**. Pour tout renseignement tu peux appeler Benoît Caribent (04 67 73 33 70), Florence Viala (04 67 73 34 71), Olivier Causse (04 67 73 32 10) ou Philippe Bertrand (04 68 30 32 78)

Dans l'espoir de recevoir ta réponse le plus rapidement possible, reçois, cher Trentenaire, nos sincères salutations.

Le comité des Trentenaires

Trêve de plaisanterie, en résumé : **tu as passé ta jeunesse à**

Mr (Mme) ⁽¹⁾ _____ et son conjoint ou sa conjointe ⁽¹⁾ participeront ou ne participeront pas ⁽¹⁾ à la soirée des trentenaires qui se déroulera le 3 Juin 2000 à St Bauzille.

Prix de la soirée : 150 Francs par personne :

_____ : _____ Francs
son (sa) conjoint(e) : _____ Francs ⁽¹⁾
Total : _____ Francs.

Ci joint un chèque de _____ Francs à l'ordre du « HIFI CLUB » à retourner avant le 30 avril 2000 à l'une des deux adresses suivantes : Florence VIALA-REY, 67 grand rue, 34190 St BAUZILLE de PUTOIS ou Benoît CARIBENT, Rue de l'agantic, 34190 St BAUZILLE DE PUTOIS.

(1) rayer la mention inutile

« MURS EN POESIE » A SAINT-BAUZILLE DE PUTOIS

A l'occasion de la deuxième édition du printemps des comédiens le cœur de Saint-Bauzille de Putois s'est revêtu de multiples écrits

Cette opération baptisée « Mûrs en poésies » s'est développée sur l'initiative de l'association « Animation culturelle » et s'inscrit dans un vaste mouvement national destiné à l'épanouissement du citoyen-poète.

Les poèmes furent installés sur les panneaux publics d'affichage, dans les cafés et derrière les fenêtres des particuliers.

Les enfants occupèrent une place essentielle de l'harmonie spirituelle

Concernant les adultes on peut distinguer trois cas : des passages d'auteurs reconnus, morts ou contemporains, des poèmes écrits par des locaux ainsi que des adages issus d'un recueil intitulé « la sagesse populaire » :

Exemple :

« Quand on te mènera au cimetière,

Tu auras beau avoir ramassé tant et plus et même d'avantage,

Tu n'emporteras que ce que tu as donné. »

Avec le mois d'avril les murs ont retrouvé leur habituelle nudité mais des mots d'amour planent dans les esprits... et nos âmes volent au vent les fleurs du printemps...

Cédric BROUTIN

A tous les poètes d'Agonès, Montoulieu ou Saint-Bauzille :
Le Publière est heureux de mettre ses pages à votre disposition pour faire connaître vos œuvres.

N'hésitez pas à nous les envoyer pour le plaisir de nos lecteurs.

*Merci d'avance.
Lo Publière*

L'ASSOCIATION ENTRAIDE DU THAURAC

Nous invitons tous les Saint Bauzillois, leurs famille, leurs amis, à notre grande

BRADERIE ANNUELLE,
les **20 et 21 MAI** 2000

qui aura lieu à la salle Polyvalente,
le samedi 20, de 10 à 18 heures,
le dimanche 21 , de 14 à 17 heures .

Venez nombreux nous aider à soutenir les enfants abandonnés, maltraités, souffrants, car cette année, c'est vers eux que partira la totalité de vos dons :

* les enfants orphelins de ROUMANIE, avec « l'Association Regard'ailleurs »

* les enfants en détresse du QUART MONDE, avec « Aide à toute détresse Q.M. »

* les enfants de la rue dans le tiers monde, avec « Les Rameaux Verts », et l'A.F.E.A., Association Française pour l'Enfance Abandonnée.

Merci d'avance à tous ceux qui voudront bien déposer livres, objets, vaisselle, bibelots, vêtements , etc.(tout ce qui dort depuis trop longtemps dans un grenier ou une cave...) , aux permanences de dépôt, qui se tiendront au local, 8 rue Neuve, les jeudis et samedis de 10 à 12 heures.

*Renseignements par tel. chez Madame Renaud,
04.67.73.73.43.
ou chez Madame Granier, 04.67.73.33.33.*

HORIZONTAL

A : STRAVINSKI a célébré magistralement son sacre.

B : Rendra plus tranchant.

C : Le ferai pour une sauce par exemple.

E : Bien entamées...

F : Queue de volubilis - Ils "feulent" dans un cirque.

G : Crache et rougit en Sicile - Élément d'Airbus.

H : Résidence canine - Là où se lève RÂ.

VERTICAL

1 : Il n'est pas rare d'en voir un à St Bauzille en été.

MOTS CROISES

Par Christian LECAM

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | | |
| D | | | | | | | | | |
| E | | | | | | | | | |
| F | | | | | | | | | |
| G | | | | | | | | | |
| H | | | | | | | | | |

2 : Actionne ses zygomatiques... - Pétillant italien.

3 : Habitation peu chauffée - Lettres de noceur.

4 : Sans voile - Etat des U.S.A..

5 : Ville d'Italie célèbre pour ses jardins.

6 : Orientation - Dans le bon ordre, on a tous le sien.

7 : On s'y procure des boutons et des galons.

8 : Musique moderne toute bouleversée - Pour les dames de jadis qui tombaient dans les pommes.

9 : Vêtement pour les Romains et les Gaulois - Fréquent à Roland Garros.

(Solution page 31)

LA DROGUE PARLE

Je suis la drogue ! Mon nom vous fait frémir ! Je suis l'amie fidèle de l'alcool et, tout comme lui, je vous déteste au plus haut point, surtout les jeunes.

Mon travail est l'abrutissement du cerveau : c'est ma spécialité. Je trouve les arbres laids et j'ai une sainte horreur des fleurs. La nature que votre Dieu a créée, je la trouve affreuse : c'est pourquoi j'expédie les gens qui me consomment dans les pays d'épouvante et de désolation d'où, très souvent, on ne revient pas. J'aime les gens sans morale, la saleté, le désespoir et la mort. Mondialement connue, je traverse les continents à la vitesse de l'éclair et je laisse sur mon passage la destruction et la folie !

Merci de me vendre, de me consommer et de me cacher ; votre aide m'est infiniment précieuse pour anéantir ce qui reste d'amour sur terre. Je suis l'ennemie jurée du bonheur, alors, consommez-moi sans réserves. Vous voulez devenir un de mes vendeurs ? Je suis toujours à la recherche de sang nouveau, tel un vampire.

Mon seul ami est l'alcool ; nous faisons une belle paire de salauds. Il m'aime et me respecte. Hé, les jeunes !

Vous voulez me confier vos cerveaux ? Je vous promets de les détraquer à tout jamais et, par la même occasion, de faire de vous de véritables loques humaines ; avec un peu de chance, vous pourriez vous suicider ou terminer votre vie à l'asile ou en prison ! Je vous laisse réfléchir... il faut que je vous quitte. Je suis débordée de travail.

P.S. Excusez-moi, mais je n'aurai pas de temps à perdre pour assister à votre déchéance ou à vos funérailles.

Sans remords aucun, la drogue...

Signé : La Drogue

MORT AUX JEUNES !

On ne le dira jamais assez : le niveau baisse, baisse, baisse, et la jeunesse n'est plus ce qu'elle était. A preuve ces quatre témoignages désabusés :

« Notre jeunesse (...) est mal élevée, elle se moque de l'autorité et n'a aucune espèce de respect pour les anciens. Nos enfants d'aujourd'hui (...) ne se lèvent pas quand un vieillard entre dans une pièce, ils répondent à leurs parents et bavardent au lieu de travailler. Ils sont tout simplement mauvais ».

« Je n'ai plus aucun espoir pour l'avenir de notre pays si la jeunesse d'aujourd'hui prend le commandement demain, parce que cette jeunesse est insupportable, sans retenue, simplement terrible ».

« Notre monde a atteint un stade critique. Les enfants n'écoutent plus leurs parents. La fin du monde ne peut pas être très loin ».

« Cette jeunesse est pourrie depuis le fond du cœur. Les jeunes gens sont malfaisants et paresseux. Ils ne seront jamais comme la jeunesse d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui ne seront pas capables de maintenir notre culture ».

« Ca, c'est ben vrai ! »

Une précision toutefois :

La première citation est de Socrate (470-399 av. JC) ;

La deuxième citation est d'Hésiode (720 av. JC) ;

La troisième citation est d'un prêtre égyptien (2000 av. JC) ;

Et, la dernière, vieille de plus de 3000 ans, a été découverte sur une poterie d'argile dans les ruines de Babylone.

Comme le temps passe...

A l'heure où la Mairie de Saint Bauzille de Putois entame les prémisses d'une politique de jeunesse, où des associations comme Sport – Culture – Jeunesse du Thaurac (plus connue sous le nom de ARVEJ) franchissent le cap vers une animation Enfance – Jeunesse, accessible à tous et de qualité (encadrement par un professionnel) ; voici quelques réflexions qui traduisent le sentiment profond et général de tous ceux qui ont à s'occuper de près des problèmes de la jeunesse. Ces réflexions figurent dans le rapport du professeur Bertrand SCHWARTZ, remis en 1981, au premier ministre

Pierre MAUROY.

A mon avis, ces réflexions sont toujours d'actualité.

« Les jeunes représentent tout, sauf un ensemble homogène. Selon leur classe sociale, selon qu'ils sont garçons ou filles, selon le lieu où ils habitent, leurs problèmes sont différents ou, plus ou moins graves.

Et, cependant, les jeunes sont unis dans un certain nombre de comportements et d'idées. Ce qui les unit, c'est leur exclusion de la société. Ce qui les unit, c'est leur désespérance devant l'absence de perspectives.

Ils ont besoin de considération, ils souhaitent être pris en compte, compris et ne refusent pas l'aide si

celle-ci n'est pas assistanat ou jugement permanent.

Ils refusent le mensonge et dénoncent les pièges dans lesquels on les enferme trop souvent, c'est pourquoi ils rejettent certaines valeurs traditionnelles. Et ils sont bloqués, voire en situation de refus, ils sont surtout en situation de recherche, laquelle leur est souvent refusée.

Quand ils constatent qu'on leur fait confiance, et qu'on vit et agit avec eux dans le respect et la confiance mutuelle, leur énergie et leur créativité sont sans limites.

Ils ne sont pas tous « bien », l'angélisme n'est pas de rigueur. Ils sont autres que nous ».

Ces textes ont été choisis et commentés par Nourreddine ZOUAOU

ZOOM sur nos Associations

Cette enquête fait suite au reportage que nous vous avons présenté sur le publière précédent concernant les professions et

services que comptent nos trois communes. Voici l'enquête sur les associations, comme vous pouvez vous en douter, la liste est très longue et toutes ne nous ont pas répondu. A ce jour nous en avons dénombré 40, il nous est donc impossible de vous les présenter sur un seul numéro. En voici une partie dans ce journal, les autres vous seront présentées dans la prochaine parution de l'été. Espérant qu'il n'y aura pas d'oubli, merci d'avance à celles qui doivent encore se signaler. LP

SOU DES ECOLES LAÏQUES

34190 Saint Bauzille de Putois.

Date de création : 1931

Président : Christelle BARRET
Secrétaire : Isabelle OLIVIER
Trésorier : Celse SERRE
Conseil d'administration : 6
Nombre d'adhérent : 80

But statutaire de l'association : A pour but le développement et la diffusion de l'enseignement laïque et la protection de l'enfance. C'est à la fois une œuvre de solidarité, de bienfaisance et d'éducation populaire. Dans ce but, elle prêtera au personnel enseignant une aide constante. Elle veillera aux intérêts de l'Ecole laïque, des enfants qui la fréquentent, et des Maîtres qu'elle soutiendra dans leur œuvre d'éducateurs.

Activités : Le sou des écoles est un outil incontournable qui permet de financer totalement ou en partie :

- Des subventions aux classes pour l'achat de divers matériels éducatifs.
- L'arbre de Noël des enfants (spectacle, goûter, cadeaux du père Noël).
- Des voyages et classes vertes.
- La kermesse et repas de fin d'année.

OGEC-ORGANISME DE GESTION ECOLE CATHOLIQUE ST BAUZILLE

6 place du Christ 34190 Saint Bauzille de Putois.

Date de création : 1980

Président : André BERTRAND
Secrétaire : Louis OLIVIER
Trésorier : Emile SCOTTO
D'ARDINO
Nombre d'adhérent : Conseil d'administration et parents d'élèves

But statutaire de l'association : « Assurer, conformément aux dispositions législatives en réglementation, gestion de l'établissement scolaire primaire, ainsi que la gestion de tout ce qui se rapporte directement ou indirectement à l'éducation et à l'enseignement ».

Activités : Etablissement scolaire sous contrat simple avec l'Etat. Rencontres de parents d'élèves et sympathisants. Organisation de kermesses, arbres de Noël et lotos.

FOYER RURAL

Grand rue, 34190 Saint Bauzille de Putois.

Date de création : 1947

Président : Lucette ISSERT
Secrétaire : Yvette CHALIER
Trésorier : Suzanne VINCENTE
Conseil d'administration : 10
Nombre d'adhérent : 96

But statutaire de l'association : Education populaire, sports, organisation des loisirs.

Activités : Activités proposées :

- Janvier Arbre de Noël pour les enfants du village avec spectacles et goûters
- Février carnaval pour les enfants, défilé dans les rues du village, goûter, animation avec Péna. Depuis deux ans cette activité est en partenariat avec l'association Culturelle, le Comité des fêtes et l'association du temps libre.
- Lundi de Pâques pique nique, grillade au bord de l'eau, pétanque, jeux de cartes ... sorties identiques le 1^{er} mai, 8 mai et lundi de Pentecôte.
- Tous les mois soirées dansantes retro.
- Les jeudis séances de Gymnastique volontaire (2 séances d'une heure)
- Ping Pong : responsable Pascal GUICHARD et Nicolas SIRIBINO.
- Participation à tous les projets programmés par le comité du secteur « haute vallée de l'Hérault » de la Fédération des Foyers Ruraux. Actuellement étude pour la création d'une équipe de jeux de Tambourins.

SPORT-CULTURE-JEUNESSE DU THAURAC

Ecole publique, 29 Av. du chemin Neuf, 34190 Saint Bauzille de Putois.

Date de création : 1999

Président : Hélène SIEGWALD
Secrétaire : Annelore LOPEZ
Trésorier : Catherine HAIRAY
Conseil d'administration : 9
Nombre d'adhérent : 80
Affiches à l'école publique.

But statutaire de l'association : Promouvoir des activités sportives, culturelles, scientifiques et de loisirs pour tous les jeunes de St Bauzille de Putois, Montoulieu et Agonès.

Activités : Proposer des loisirs attractifs en nombre suffisant, accessibles à tous et de qualité, aux enfants, adolescents et jeunes des communes de St Bauzille de Putois, Montoulieu et Agonès.

Répondre aux attentes des familles en matière d'aide aux devoirs, activités régulières : les mercredis, samedis, petites vacances, grandes vacances (séjours...).

Construire un partenariat local : élus, associations, habitats, pour construire ensemble une politique globale en faveur de la jeunesse et pour mieux vivre ensemble.

Favoriser l'autonomie et la socialisation des jeunes.

Prochainement embauche d'un animateur jeunes de proximité et acquisition d'un local au centre de St Bauzille de Putois.

CLUB BISCAN PAS

Place de l'Eglise 34190 Saint Bauzille de Putois.

Date de création : 1980

Président : Louis BOURGADE
Secrétaire : Louis OLIVIER
Trésorier : Yvette ISSERT
Nombre d'adhérent : 160

But statutaire de l'association : Permettre aux personnes âgées de se regrouper dans une même association, un club de 3^{ème} age pour vivre du mieux possible les années de la retraite, avec le choix du titre de l'association : Club du 3^{ème} age « Biscan Pas »

Activités : Réunir les anciens en association, afin qu'ils puissent ensemble, avoir des activités diverses. Les séances des jeudis après midi au siège du Club place de l'église, au cours desquelles, on peut avoir des échanges amicaux en bavardant, se récréer avec les parties de loto suivies du goûter traditionnel. Les voyages en cours d'année, le repas annuel avec chansons, histoires, danse. La kermesse, le loto de novembre, l'arbre de Noël du club, tout cela dans la meilleure entente et une bonne organisation par une équipe dirigeante dévouée et bénévole.

S E M

34190 Saint Bauzille de Putois.

Début d'activité : 1991

Contact : M. André AMIEL et
Martine AMIEL
(Regroupement de personnes)
Nombre de participant : 8

Activités : S E M signifie service évangélique des malades. Il est composé d'un groupe, composé de St-Bauzillois et de St-Bauzilloises, qui va visiter les personnes isolées ne pouvant se déplacer (quelle que soit leur confession) et permettant aussi de garder le contact avec le village.

Nos visites ne se limitent pas aux personnes habitant le village mais nous rendons aussi visite aux St-Bauzillois qui sont dans les trois maisons de retraite de Ganges ainsi que ceux qui sont hospitalisés à la clinique. Malheureusement, notre groupe, faible en nombre, n'est plus très jeune. Aussi nous lançons un appel à tous ceux qui sont concernés ou qui le seront peut être un jour afin que vous nous aidiez.

Vous pouvez le faire de deux façons : la première en venant vous joindre à nous pour nos visites ici ou à Ganges ; la seconde en nous signalant les personnes à visiter chez elles ou dans une maison de retraite ou à la clinique.

Pour cela vous pouvez téléphoner à l'un de ces deux numéros
04 67 73 73 11 ou 04 67 73 73 41

Date de création : 1992 Syndicat
d'Initiative - 1992 classement
Office du Tourisme 1 étoile

Président : Jean BRESSON
Secrétaire : Mme ENJALBERT
Trésorier : M. PETRIS
Conseil d'administration : 12
Nombre d'adhérent : 70

OFFICE DU TOURISME

1 rue de Virac, 34190 Saint Bauzille de Putois.

But statutaire de l'association : « Accueillir, Informer et Promouvoir »

Activités : -Créer un guide pratique avec tous nos adhérents afin d'informer directement sur les différents services à dispositions sur nos communes.
-Etablir un tirage en nombre pour satisfaire la demande départementale, nationale et étrangère.

ANIMATION CULTURELLE ST BAUZILLOISE

Mairie 34190 Saint Bauzille de Putois.

Date de création : 1998

Président :Lydia CLAIRET.
CHARANDAC
Secrétaire :Nouredine ZOUAOUI
Trésorier :Virginie BIGEL
Conseil d'administration : 25
Contacts : les membres du bureau.

But statutaire de l'association : * Promouvoir et soutenir toutes les actions à visée culturelle tout en développant la communication inter associative ».
* « Faire émerger des projets collectifs ».

Activités : Aider chaque association à réaliser son projet sans ingérence dans sa vie et son fonctionnement.
Intégrer dans cette démarche les jeunes du village.
Découvrir et développer une autre image de la commune et faire « Se découvrir » les St Bauzillois.
Réaliser ces objectifs en créant des événements d'animation culturelle dans le village.

Date de création : 1989

Président : Brigitte LEBON
Secrétaire : Christine
GHISALBERTI
Trésorier : Eric CAZALET
Conseil d'administration : 8

Comité des fêtes de Montoulieu

34190 Montoulieu.

Activités : Animations du village : feu de la St Jean, fête du village et pour la 1^{ère} fois cette année le 11 novembre 2000 une foire ayant pour thème principal « couleurs et senteurs de la garrigue »

Date de création : 1989

Président : Michel MARTIAL
Secrétaire : Sylvie ESTIMBRE
Trésorier : Olivier CAUSSE
Conseil d'administration : 5

Comité des Fêtes d'Agonès

34190 Agonès.

But statutaire de l'association : Animer le village

Activités : Soirée du 1^{er} samedi de juillet, repas champêtre
Arbre de Noël des enfants
Apéritif de fin d'année aux habitants – Trois lieux ; place de l'église, Valrac, Agonès village

Date de création : 1965

Président : Jean REBOUL
Secrétaire : Florence TEISSIER
Trésorier : Lydia AUZEPY
Conseil d'administration : 8

Comité des Fêtes de St Bauzille de Putois

34190 Saint Bauzille de Putois.

But statutaire de l'association : Créée pour animer le village

Activités : Association liée à la Mairie en travaillant de concert avec elle.

QUAND CARNAVAL RIME AVEC POESIE, IL DEVIENT MAGIE... !

Le 25 mars dernier, à Saint Bauzille, deux cortèges ont animé les rues du village.

Deux cortèges hauts en couleurs, riches en clins d'œil et messages sur les réalités de notre époque. A commencer par Monsieur CARNAVAL qui nous rappelait la colère de la nature il y a peu. Peut-être parce qu'on ne s'en occupait pas ou peu. Souvenez-vous : les inondations meurtrières, la tempête de décembre, l'inconscience de certains hommes, qui au nom de la course au profit n'hésitent pas à commettre des crimes comme polluer la mer, les plages et sinistrer une région entière. Que les fumées de Monsieur CARNAVAL chargées de sens et symboles, aillent chatouiller le nez des décideurs de notre pays pour qu'il n'y ait « plus jamais ça » et dissipent ces mauvais souvenirs.

L'autre cortège fut celui des poètes qui se sont affichés sur les murs, et ils étaient nombreux à adresser leurs écrits, leurs créations, leurs messages, leur colère, leurs citations, leurs cris, leur optimisme... pour qu'ils défilent plusieurs jours dans le village, retenant les passants, les visiteurs, pour leur dire des paroles de sagesse, pour les interpeller ou les amuser. Alors on va chercher une baguette ou des fruits et on rentre avec des poèmes en cadeau, plein le panier, à ce prix là on ferait les courses plus souvent et bien volontiers.

Le clou du spectacle « CARNAVAL 2000 », la



cerise sur le gâteau, fut sa toile de fond, toile animée par les Hippomédiens : acrobates, comédiens, chevaux, calèche et bonimenteur se faulant entre les carnavales, les faisant chanter, leur offrant des numéros de voltige, des sketches, des jeux. Sans relâche, ils ont embrayé sur un spectacle : « Le cirqu'en dérouté », faisant fi de la pluie et encouragés par les spectateurs, un peu mouillés ils sont restés jusqu'au bout.

Carnaval 98, nous a fait oublier celui de 97, 99 nous a fait oublier celui de 98, 2000 nous oblige à réfléchir sur celui de 2001, le premier du 3^{ème} Millénaire. Si on veut qu'il reste dans les mémoires des générations futures, organisons-le dès aujourd'hui. Que toutes celles et tous ceux qui souhaitent y participer se fassent connaître auprès de « Lo Publiaire », attention, il faut savoir garder le secret sur ce que sera Carnaval du 3^{ème} Millénaire jusqu'à la production finale en mars 2001.

Que les neurones s'agitent et vive Carnaval.

N.B. « Carnaval 2000 » a été présenté par le Foyer Rural, Animation Culturelle, la Mairie, le Comité des Fêtes, quelques habitants et bénévoles. Les animations musicales : la Pena de Pompignan

Les « oum laou Baou » (un peu fous) de l'atelier Percussions du centre d'animation sociale de Ganges, les hippomédiens pour les animations de rue et le spectacle Monsieur CARNAVAL sculpté par Renaud pour la 2^{ème} année consécutive. La pluie a été retenue par les Dieux du Carnaval, les poésies ont été proposées par les habitants dans le cadre du Printemps des Poètes relayés par « Animation Culturelle » sur St Bau. La danse a été offerte par IDEA. Enfin la réussite de Carnaval a été assurée par tous ceux qui sont venus déguisés ou pas.

*A Carnaval prochain,
Nourreddine ZOUAOUI*

LA GROTTTE , OU EN EST ON ?

Voici le printemps et, avec lui, l'espoir de voir bientôt la Grotte des Demoiselles ouverte à nouveau aux visiteurs, comme l'annonçaient les affiches disposées dans Saint Bauzille cet Hiver.

Avec la proximité de cette échéance, il serait intéressant de faire le point objectif des travaux effectués là-haut, et de leur impact sur l'environnement . C'est le but que s'est fixé la Société de Protection de la Nature du Languedoc Rousillon par



l'intermédiaire de sa section de la Haute Vallée de l'Hérault.

Nous avons donc demandé un Rendez-Vous au Président Directeur Général de la « Société des Sites et Monuments du Languedoc Méditerranéen », maître d'ouvrage. Nous avons été reçus sur le site le samedi 25 Mars à 10 Heures par Mademoiselle M.C. ISSERT et Monsieur de GRULLY.

L'accès à l'esplanade supérieure est maintenant possible, bien qu'il y persiste encore un énorme tas de roches et de pierres. Parvenus à cet endroit, l'impression est forte, l'ancien

tunnel et les surplombs nouveaux, au pied de cette immense falaise, évoquent Pharaon et l'ancienne Egypte. Le creusement a été difficile, dans une roche très dure qui a créé du retard. Comme nous l'a expliqué le Président, la falaise a été l'objet de soins minutieux pour la débarrasser de tout ce qui pourrait dégringoler : petites pierres faciles à détacher, plus gros blocs nécessitant des barres à mines. Certains endroits ont bénéficié d'un ancrage par des « clous » allant jusqu'à

10 mètres de long pour un diamètre de 40 mm, coulés dans la résine. La roche immédiatement proche des travaux a été aménagée ; elle sera abritée et peu visible.

L'ensemble offre un aspect harmonieux , un décor très bien préservé

où demeurent en falaise les arbustes et les petites plantes que nous connaissions. Les oiseaux sont toujours là ...

Ces nouveaux surplombs n'offriront pas aux visiteurs la vision que nous avons ce 25 Mars : devant eux va se construire une dalle collée à la falaise, calculée très résistante avec une couche de matériaux amortisseurs pour faire face, malgré tout, à une chute de roche. Les piliers, alignés parallèlement à la falaise sont déjà en construction. Eux aussi ont une capacité d'amortissement , style antisismique. Le niveau du

sol reste celui de l'ancienne esplanade devant le funiculaire.

Devant ces travaux de maçonnerie, se plaqueront les arches métalliques légères déjà décrites , avec croquis, dans un numéro récent du Publiaire. La dalle et les trois premières arches, prolongées bientôt par des « portiques végétalisés », seront terminées pour une ouverture un peu retardée ; le 6 mai. Tout cet été, les travaux se poursuivront pour le montage des arches suivantes, à l'abri d'une palissade , jusque vers la fin de l'année, qui verra aussi la fin des travaux et l'inauguration officielle.

Poursuivant soixante dix années d'aménagements continus et respectueux des lieux par la Société des Sites et Monuments du Languedoc Méditerranéen, Monsieur de GRULLY nous a expliqué son souci d'intégration du projet - en train de se réaliser- dans le site. Ce site exceptionnel qui nous est cher à tous , comment le retrouvons-nous aujourd'hui ? Il est pratiquement intact !

Les arbustes sont toujours là, arbres de Judée en fleurs, micocouliers déjà en feuilles ce 25 Mars , mélangés à petites boules blanches , néfliers, aloès, mimosas, certes un peu poussiéreux mais bien vivants, prêts à une nouvelle vie tranquille et ensoleillée. De part et d'autre de la route qui monte et mène à la Grotte, le sous-bois a été éclairci, mettant en valeur les beaux arbres : chênes blancs, chênes verts, pins, cyprès, oliviers. Ces derniers ont été soignés, taillés, comme ils ne l'avaient pas

été depuis longtemps pour certains. Ce qui existe là, qui a fait déjà l'objet d'un inventaire décrivant 160 espèces de plantes va être développé en profitant au mieux de ce micro-climat de pied de falaise au midi, où il ne gèle presque jamais, en choisissant des espèces à floraison étalée, comme les iris d'Alger qui fleurissent ... en décembre. Il se fera ainsi un véritable arborétum contribuant à la renommée de la Grotte, et à l'augmentation de la fréquentation du site dont l'accueil aura été sécurisé et modernisé.

Le projet est aussi de réaliser, à moyen terme, un « jardin botanique exotique » au pied même de la falaise,

entre le transformateur et le tunnel du funiculaire, sur une bande comprise entre le rocher et le milieu de l'esplanade, dissuadant la circulation, même piétonnière, par précaution toujours.

Du même endroit, je regardais le mur de la Grotte des Camisards, au dessus de l'entrée du funiculaire, surpris et admiratif de voir la poutre en bois de la porte de ce mur qui a 300 ans, intacte, me disant qu'elle était d'un chêne éternel... « Nous l'avons remplacée, et avons repris le mur au dessus », m'a dit le maître d'ouvrage. La réparation est quasi invisible, c'est de très bon effet, et notre histoire est, là aussi, préservée et sera mise

en valeur.

Notre conclusion est donc franchement positive sur la rénovation de l'accès à la Grotte des Demoiselles, et la préservation de la nature sur ce superbe site privilégié par son micro-climat. L'ensemble va certainement renouveler un intérêt touristique et botanique dont notre village profitera, ce d'autant plus qu'un accord sur ce sujet a été trouvé entre la Municipalité de Saint Bauzille de Putois et la « Société des Sites et Monuments du Languedoc Méditerranéen ».

Bruno GRANIER,

*Société Protection de la Nature,
section Haute Vallée de l'Hérault.*

AU RAYON DE MES SOUVENIRS... JEUX OLYMPIQUES-MUNICH 1972 LE SPORT TÂCHÉ DE SANG...

Le passage à l'an 2000 a été pour tout un chacun, et pour ceux de ma génération, l'occasion d'évoquer leurs souvenirs marquants d'un siècle enfui.

Pour ma part, ce fut un retour en arrière sur 50 années d'Athlétisme, puisque je découvris le Cross-Country à l'école Normale d'Instituteurs de MONTPELLIER en 1949, date de ma première licence, et décidai cette année là de devenir "prof de gym". Commença alors un demi-siècle où quelques 302 compétitions comme athlète et un peu plus de 400 comme dirigeant-entraîneur m'ont permis de sillonner tout notre hexagone et de me rendre dans à peu près toutes les capitales européennes, et d'emmagasiner de nombreux souvenirs.

Parmi ceux-ci, il en est un particulièrement fort et inoubliable, un de ceux qui

ont marqué à jamais le 20e siècle, et que j'ai vécu en direct, l'attentat terroriste aux Jeux Olympiques de MUNICH, en Septembre 1972.

Juin 1971... J'enseignais alors l'Education Physique au Lycée d'état CHAPTAL à MENDE (Lozère) depuis 1961 et parallèlement, passion oblige, consacrais mon temps libre à développer l'Athlétisme dans un département où aucun club n'existait auparavant... Un soir d'été, j'abandonnai précipitamment mes élèves pour un coup de téléphone en provenance de PARIS. A l'autre bout du fil le Colonel CRESPIN, Directeur National de l'Education Physique et Sportive, en fait le véritable ministre des Sports, par ailleurs maire d'une petite commune de LOZERE, répondant au nom évocateur de CHIRAC et qui m'avait pris en affection...

« Monsieur REBOUL, que diriez vous si je vous proposais d'aller aux Jeux Olympiques de MUNICH en 1972, en récompense de vos efforts pour implanter l'Athlétisme dans mon cher département, Et d'y emmener 8 de vos élèves méritants sur le plan sportif et sur le plan scolaire ? Et ceci gratuitement... »

Quelle surprise, quelle joie... Et voilà qu'un beau jour d'août 1972, encadrant 200 jeunes Français triés sur le volet, dont 24 étudiants en Education Physique, un groupe folklorique et bien sûr mes 8 élèves, 7 athlètes et une judoka, nous primes le train à PARIS, direction MUNICH et le Camp Olympique de la Jeunesse. Nous atteignîmes la capitale de la Bavière le 15 Août 1972. Le Camp Olympique de la Jeunesse, à la périphérie de Munich, différent du Village

des Athlètes participant aux Jeux créés pour la première fois aux Jeux de Tokyo, réunissait 2300 athlètes de 17 à 20 ans, venus de 80 pays. Tous ces jeunes sympathisaient, prenaient leurs repas en commun sous d'immenses chapiteaux, et disputaient des compétitions sur les terrains de sport annexes.

La semaine précédant les Jeux Olympiques fut consacrée à la visite de MUNICH et de la Bavière. MUNICH, berceau du nazisme, entièrement rasée à la fin du dernier conflit mondial puis entièrement reconstruite identique à ce qu'elle était auparavant, est une belle ville. J'en ai retenu le clocher de l'Hôtel de Ville, où des personnages grandeur nature s'animent, toutes les heures, le Palais de la Bière, où la bière coule à flots, servie dans des bocks d'un litre par de fortes matrones, et de magnifiques espaces verts, pelouses bien entretenues et non interdites aux piétons, comme c'est généralement le cas chez nous !

Puis débutèrent les Jeux Olympiques, ce grand rassemblement à nul autre pareil, et chaque jour, de l'Athlétisme à la Natation, du volley-ball au judo, nous vivions l'événement en direct, rien à voir avec la retransmission télévisée d'un tel spectacle...

Et puis un jour ce fut l'horreur, un jour maudit de Septembre qui reste à jamais gravé dans ma mémoire et dans celle de mes jeunes élèves...

Ce jour-là le Colonel CRESPIN était venu nous rendre visite au Camp Olympique des jeunes pour nous proposer de visiter avec lui le Village Olympique, celui où sont hébergés tous les participants aux Jeux et où l'on ne peut pénétrer, paraît-il, qu'en montrant patte blanche.

La présence à nos côtés de Monsieur CRESPIN nous ouvrait toutes les portes.

Nous venions à peine d'entrer dans le village olympique et nous étions arrêtés pour discuter avec deux athlètes célèbres, le grand Emil ZATOPEK, au français impeccable, et la championne olympique du 400 m à Mexico, Colette BESSON, quand soudain des détonations éclataient dans le pavillon des athlètes israéliens, et très rapidement la police allemande prenait position autour du bâtiment... Sans le savoir, nous venions d'assister en direct à l'attentat commis par les fanatiques islamistes perpétré contre les sportifs olympiques venus d'ISRAEL, une première fusillade au cours de laquelle plusieurs d'entre eux furent froidement abattus. Mais nous n'étions pas au bout de nos surprises, puisque le soir, alors que la nuit était déjà tombée, de notre hébergement, nous fûmes en première ligne, puisque le deuxième épisode de l'attentat eut pour cadre le terrain de football voisin. Une fusillade éclata dans la nuit entre les policiers allemands et les terroristes, qui avaient pris place avec leurs otages dans plusieurs hélicoptères, et nous l'entendîmes distinctement. Puis ce fut le silence, les terroristes anéantis, mais aussi, hélas des morts côté policiers.

Ce n'est que le lendemain que nous apprîmes ce qui s'était passé. La consternation et une immense tristesse s'empara de tous ces jeunes ; des jeunes de toutes origines, de toutes religions, qui fraternisaient autour de ce qui reste le terrain privilégié d'entente entre toutes les nations : le SPORT. En signe de deuil d'ailleurs, désapprouvant l'attentat, les délégations de jeunes arabes, algériens, égyptiens,

saoudiens, etc..., vinrent déposer des gerbes de fleurs au pied du drapeau israélien, et se recueillir, longuement.

Bien sûr, ce jour-là, en signe de deuil, les Jeux n'eurent point lieu. Par contre, l'ancien Camp de concentration de DACHAU, en banlieue de MUNICH, fut le théâtre d'une émouvante cérémonie, qui se déroula dans l'enceinte même du camp, face à l'imposante fresque de corps décharnés "PLUS JAMAIS CA", en hommage aux millions de déportés.

En présence du Président de la République d'Allemagne de l'ouest, une cérémonie oecuménique, où toutes les religions étaient représentées réunit tous les athlètes des Jeux et les jeunes de notre Camp...

Mon émotion était vive, surtout après m'être rendu aux chambres à gaz, de fausses douches crachant des gaz mortels au lieu d'une eau purifiante, après m'être recueilli devant les fours crématoires ; et la "fosse à sang", là où les nazis exécutaient au pistolet bon nombre de leurs innocentes victimes.

De cette infiniment triste journée, je conserve précieusement une petite fleur cueillie près de la fosse à sang...

Le lendemain, le Sport reprit ses droits, les Jeux continuèrent. Il y a eut des exploits, tel celui du décathlonien pulvérisant le record du monde devant une petite poignée de spectateurs.

Peu de gens se souviennent d'AVILOV, mais ce qui est sûr, c'est qu'un passionné de sport et huit élèves, revenus enchantés de leur aventure olympique, n'oublieront jamais cet événement marquant du siècle dont ils ont été oh combien, des témoins directs...

Guy REBOUL

De Montoulieu à l'Ermitage...

Des que le printemps s'annonce, on retrouve l'envie de sortir, de s'aérer et il n'y a rien de mieux qu'une randonnée de quelques heures pour renouer avec la nature. Pas besoin pour cela d'être des marcheurs de haut niveau ! Nous sommes parties seulement bien chaussées, un sac sur le dos pour abriter notre "casse-croûte" et nous avons pris d'emblée un pas paisible, idéal pour tenir la route et profiter du paysage.

Arrivées au hameau de la Vielle, nous avons suivi le chemin de terre qui longe le mur de la fontaine. Dès le départ nous étions sous le charme, respirant l'odeur du thym qui se marie si bien à la flore alentour, laurier, chèvrefeuille, arbousier, chêne vert. Comment ne pas se sentir heureux de faire partie de ce pays, surtout quand, comme ce jour-là, le ciel est de ce bleu incomparable et que le soleil nous envoie sa chaleur et sa lumière! Après deux km, nous sommes à la 'matte du garde', reconnaissable à son gros chêne ; à cet embranchement, nous avons pris le chemin de gauche qui monte un peu et qui mène à l'Ermitage (balisage vert). Quel plaisir de s'arrêter de temps en temps pour se désaltérer et regarder le paysage qui nous entoure ! Nous avons délaissé le chemin qui va à Mont-Haut (balisage rouge) ; nous le gardons en réserve pour une autre balade car le point de vue y est superbe. Nous avons donc continué tout droit pour enfin arriver à l'Ermitage de Notre Dame de Monnier, après environ une heure quinze de marche tranquille.

Après l'enchantement de ce parcours, c'est la découverte de cette belle bâtisse de vieilles pierres où, comme par un aimant, nous sommes



tout de suite attirées vers la chapelle... Que de fraîcheur, que de paix et que d'amour renvoie cet endroit ! Rien ne semble délaissé ni abandonné ; des bouquets entourent le lieu de prière et l'on sent que les personnes qui viennent se recueillir ici le font avec sincérité et dévouement, bien loin des artifices de certains lieux. On ne peut que féliciter les paroissiens de Pompignan qui ont si bien su restaurer cette chapelle et qui l'entretiennent ainsi que les alentours. Dehors, une prairie accueillante nous attend ; tout au bout, en hauteur, se trouve un vieux puits encore utilisable. Une longue table de bois et des bancs sont prêts à recevoir ceux qui veulent se reposer et casser la croûte ; nous avons préféré nous laisser tomber dans l'herbe pour tirer notre repas du sac et nous détendre dans cette ambiance de calme et de sérénité. Nous n'avons pas envie de repartir top vite, c'est là tout le charme de

Monnier, un je-ne-sais-quoi qui donne envie de le respirer longuement et de s'en imprégner.

On se décide enfin à redescendre, mais l'on sait la route agréable et plus facile qu'à l'aller. On peut apprécier pleinement le paysage auquel on tournait le dos en grimant... Sur ces chemins empierrés on ne serait pas étonné de croiser les personnages des romans de Pagnol ; Jean de Florette à la recherche de sa source ou la belle Manon, cheveux au vent, à la poursuite de son troupeau ! C'est donc encore une bonne heure de plaisir avant de retrouver Montoulieu. C'est sûr, on y reviendra et on aimerait que d'autres personnes, amoureuses de la nature et des joies simples qu'elle procure, mettent leurs pas dans les nôtres pour aller découvrir l'Ermitage de Notre Dame de Monnier.

Anne-Marie Léonard
Brigitte Lebon.

Une rencontre incroyable

C'était un dimanche soir de mars 2000. La journée avait été belle pour la saison, mais le soleil avait disparu derrière les collines entraînant avec lui la douceur et la lumière chaleureuse d'un avant goût de printemps. Il commençait à faire frisquet et j'accélérais ma marche en descendant la route des grottes pour ne pas attraper froid. J'attaquais le dernier virage avant l'embranchement avec le chemin qui mène à la « plage » quand j'entendis des voix derrière moi. Je me retournai. Personne sur la route. A droite, à gauche, entre les arbres, personne non plus. C'était des voix de femmes. L'une aiguë et rapide ; l'autre grave et lente. Intrigué, je suis revenu un peu sur mes pas. Toujours personne. Ça semblait venir d'un peu plus loin, dans les



buissons et la conversation s'animait. Presque une dispute. Je montais un petit sentier que je voyais à peine. J'entendais un peu moins. J'étais, sans doute, monté trop haut. Bizarre. Je redescendis quelques pas. J'entendais mieux. Mais ça venait toujours de plus haut. Incrédule, je levai alors la tête « Non, c'est pas vrai ! » Dans l'ombre du feuillage grêle de l'hiver, je vis trois silhouettes assises sur une haute branche. Sur le coup, je me suis dit : « Elles sont montées là-haut et ne savent plus comment redescendre ». Je m'approchai de l'arbre qui les portait et je les ai interpellées « Mesdames, vous avez besoin de quelque chose ? » Leur conversation s'est arrêtée net. Chuchotement. Et la voix grave dit « Qu'est-ce que vous voulez ? » et moi de répondre : « Moi rien. Je suis juste un peu étonné de vous voir là. Mais si vous n'avez besoin de rien, je vous laisse. Excusez-moi. » et je fis demi-tour. « Attendez » dit la voix grave. Je m'arrêtai et j'attendis un moment. Quand je me retournai, je me suis trouvé en présence de trois silhouettes debout sur le sentier : trois femmes en longue robe blanche, haut chapeau conique couvert d'étoiles sur la tête, baguette à la main. Une très grande et très mince, à côté d'une "normale", et au bout, une toute petite, ronde et boulotte. La première prit la parole de sa voix de basse : "Il faut qu'on se présente : voici Cigarette (elle désigna la petite boulotte), Florette (c'était la "normale") et moi, c'est Perchette. Nous sommes de là haut (elle fit signe vers le Thaurac) et on est venu faire un petit tour

avant la nuit. Vous, ce n'est pas la peine de vous présenter, on vous connaît."

Alors, vous aussi, vous êtes venu faire un petit tour ? dit Cigarette de sa voix aiguë. Elle parlait très vite, en agitant ses bras et en dodelinant de la tête. Ses cheveux blancs vibraient autour de son visage rond, un visage étonnant à la fois d'enfant et de grand-mère, illuminé d'un sourire rayonnant. Sa voisine (la "normale") lui mit doucement la main sur l'épaule "Ne t'énerve pas, Cigarette, le monsieur est juste de passage". Elle aussi avait des cheveux blancs qui encadraient un visage sans âge. Son regard trop perçant me gênait un peu, je ne savais pas pourquoi. Le jour avait beaucoup baissé. Il faisait presque nuit. Pourtant je n'avais plus froid et je voyais les trois phénomènes devant moi très distinctement, comme si elles étaient légèrement fluorescentes.

- "Oui, je passe juste, je ne voulais pas vous déranger, dis-je d'une voix hésitante.

- Vous ne nous dérangez pas, dit la grande de sa voix de "stentor". Au contraire, on a voulu profiter un peu du calme qu'on a là haut aujourd'hui pour sortir un peu.

- Et demain, le bazar va recommencer, s'exclama Cigarette. Y en assez de tous ces camions, ces machines, ces bombes qui pètent et secouent tout le Thaurac depuis des mois et des mois. Des fois, j'ai envie de tout foutre en l'air ! " Ses petits poings fermés tapaient rageusement contre le tronc d'un sapin qui, à ma grande surprise se mit à trembler violemment de haut en bas.

- Arrête Cigarette, dit alors Fleurette la calme. Ça ne sert à rien de s'énerver. De toute façon ça va bientôt être fini et on va pouvoir reprendre nos habitudes dans quelques jours. Et en plus, avec ta colère, tu fais peur au monsieur.

- Ce n'est rien, dis-je en essayant de maîtriser mon inquiétude.

- Vous savez, depuis des siècles, elle a toujours été comme ça. Elle rouspète pour tout et pour rien. Ce n'est pas le nouveau millénaire (un de plus) qui la changera.

- Vous dites "depuis des siècles" ? dis-je, étonné.

- C'est une manière de dire reprend Perchette. Il y a longtemps qu'on est là haut, ensemble. C'est pour ça qu'on se connaît si bien.

- Vous dites là haut ? Mais je ne vois pas de maison là-haut, à part les bureaux les engins ou les locaux du personnel des grottes, que je connais bien. Et personne n'y habite !

- C'est-à-dire, reprend Fleurette, embarrassée, ce n'est pas vraiment une maison. Mais on y est bien et on n'a pas envie de changer". Je pensais alors qu'il valait mieux s'arrêter là.

- "Je ne voulais pas être indiscret et vous êtes pas obligées de me donner plus de détails. D'ailleurs il se fait tard. Je vais rentrer chez moi.

- Attendez, me dit Perchette. Je crois qu'on en a trop dit... ou pas assez. Elle consulta ses compagnes du regard et attendit leur hochement de tête avant de reprendre :

- On n'habite pas vraiment une maison, c'est vrai. Mais on vit là haut, dans la grotte même, depuis très longtemps. Et si peu de gens nous connaissent, on vous a sûrement parlé de nous, à un moment ou à un autre.

- Attendez... Vous ne voulez pas dire qui vous êtes...

- Oui, oui. C'est nous. Ça vous épate hein ?

- C'est une blague ! Je sais bien que les fées, ça n'existe pas. Je crois que vous vous êtes déguisées et que vous êtes un peu en avance sur le carnaval. Et si je raconte ce que vous me dites, en bas, au village, personne ne voudra me croire.

- C'est justement pour ça qu'on vous le dit. On sait que vous aimez raconter des histoires et on en mettra une de plus sur le compte de votre imagination. Et nous, on restera tranquille dans nos grottes. " Sur ce, les trois commères se regardèrent et éclatèrent de rire en voyant ma mine ahurie.

- Alors, vous prétendez être les fameuses demoiselles, de la grotte des Demoiselles ? Les Elfes ?

- Puisqu'on vous le dit" s'exclament-elles en chœur.

- Alors vous êtes dans la grotte depuis longtemps ?

- Oui et non. Ça fait peut-être des milliers d'années... Ou plus. Mais, nous, on ne mesure pas le temps comme vous.

- Mais qu'est-ce que vous faites pendant tout ce temps ? »

Et c'est Cigarette qui répond :

- "Depuis pas bien longtemps, on regarde les gens qui passent dans la grotte. Ils parlent toutes les langues du monde. Des fois ils nous font peur. Souvent ils nous font rire (elle se met à rire aux éclats). Avant, c'était moins amusant. Il n'y avait que quelques chauves souris avec qui on jouait à cache-cache. Il y avait aussi des splé... des pes... des esp...

- Des spéléologues, la reprend Florette. Excusez la, c'est l'âge.

- Ne te moque pas de moi, s'il te plaît. Oui, des ... enfin des imbéciles qui sont venus

nous embêter, crier et faire des trous là où il n'y en avait pas. Moi, je suis l'aînée des trois. J'ai commencé à habiter là-haut bien avant tout ça, quand tout était plein d'eau partout et que ça giclait dans tous les sens. Tout était noir. C'était beau. Jusqu'à ce que les autres s'amènent avec leurs torches au début, puis leurs lampes illec... élert..."

- Electriques reprend Florette.

- Oui, électrique. Ça éclaire partout pour que les visiteurs voient dans le noir. C'est dommage, c'est si beau le noir et on y est si bien.

- Bon, arrête de te plaindre, dit Perchette, nous aussi il va falloir rentrer chez nous. Vous êtes gentil monsieur d'avoir écouté les trois vieilles radoteuses que nous sommes. N'en parlez surtout à personne. Les gens chercheraient à nous contacter, et ça serait dangereux pour nous. On risquerait de ne plus exister, et ça serait dommage pour la grotte. Alors voilà, on vous dit adieu".

Sur ce, ma vue se brouilla, leurs silhouettes devinrent floues avant de disparaître dans la nuit. Je me retrouvais seul et j'avais froid.

Revenu à la maison, je racontais tout ça à mon épouse qui me dit :

- "Oui, ça va. Encore un de tes contes à dormir debout. Tu ferais mieux de les écrire et de les donner au Publiaire. Ça amusera peut-être les enfants et les grands qui auraient aimé rester petits".

Et voilà, j'ai suivi son conseil. Tant pis si vous ne me croyez pas, tant mieux si vous vous êtes un peu amusés.

Jean SUZANNE

Le Club du 3^{ème} Age Biscan Pas en deuil

La mort de notre Président et ami, Louis BOURGADE a plongé malheureusement une fois encore, son épouse et ses proches, dans un deuil profond. Elle a surpris et peiné tous les adhérents du Club, la population St Bauzilloise et ceux et celles qui le connaissaient bien dans les villes ou villages voisins.

Président du Club Biscan Pas durant 18 années, il avait succédé à Roger CANCEL, l'un des fondateurs en 1980. Louis BOURGADE avait mis toutes ses qualités et ses compétences au service de cette association, dont il aimait rappeler l'historique écrit sur le registre des assemblées générales en particulier ce passage

« le troisième âge peut avoir ses plaisirs, son sommet, son éclat et sa valeur propre. Si effectivement, la vieillesse se définit par une vigueur moindre du corps, elle l'emporte sur la jeunesse, par la vigueur de l'esprit, la maîtrise des passions, bref par la sagesse. Pourquoi alors, ne pas essayer d'entreprendre certaines activités, dans la fraternité, dans l'amabilité, dans la joie ».

C'est bien pour tout cela que fut créé le Club « Biscan Pas ». Il était la seconde famille de Louis BOURGADE avec ses 170 à 180 adhérents, dont il était fier et à qui, il aimait toujours faire

plaisir par de diverses et délicates attentions dans un admirable esprit de service. Il aimait également les voir rassemblés, au cours des réunions le jeudi, des repas, des voyages. C'était, disait-il sa plus grande récompense, et on pouvait le voir, souriant, adresser un mot gentil à chacun.

Président, infatigable, toujours sur la brèche, pensant et attentif au moindre détail pour que l'organisation soit réussie dans toutes les activités du Club. Il avait préparé avec minutie, en collaboration avec ses amis du Bureau le 20^{ème} anniversaire du Club, malheureusement le décès brutal de son fils Gérard avait empêché de célébrer cette fête.

Louis BOURGADE était un administrateur, compétent, intègre. Doué pour les chiffres, la gestion du club était assurée d'une façon parfaite, au centime près mais aucunement restrictive, ne gênant en rien les activités.

Très large d'idées, sans sectarisme, il assurait une stricte neutralité du Biscan Pas, respectant les idées de chacun.

Ses qualités et conseils éclairés lui avaient permis d'entrer au Conseil Municipal.

Il assumait aussi des fonctions au Foyer Rural et

autres organismes.

Alors qu'on le rencontrait il y a peu de temps dans le village, alerte, souriant, aimant plaisanter, toujours bien mis, la maladie s'est abattue sur lui et l'a emporté rapidement, comme elle avait emporté son fils Gérard. Cette mort avait été une cruelle épreuve pour son cœur de père.

C'est donc une personnalité marquante du village qui en disparaissant laissera un grand vide dans sa famille mais aussi, dans la vie du Club, lequel devra poursuivre sa route en s'inspirant de la façon claire, limpide, amicale, efficace dont a fait preuve Louis BOURGADE pour gérer le Biscan Pas dans un grand esprit de bénévolat pendant 18 ans.

A son épouse Amour qui a été pour Louis une épouse attentionnée, une aide constante, une conseillère attentive dans leur vie conjugale et dans la vie du Club où elle a une part active,

A sa belle fille Yvette, son petit fils Benjamin et à toute la famille endeuillée,

L'Association du Troisième Age, attristée et unanime les prie de recevoir leurs sincères condoléances.

Louis OLIVIER

Cent ans d'Histoire en Pays Gangeois

Le lycée professionnel Agricole de Castelnaud-le-Lez la FRONDAIE, donnera le jeudi 25 mai 2000 à 15h dans la salle des rencontres de BRISSAC, un spectacle :

"La Mémoire et l'Oubli se rebobinent"

Les acteurs : Les jeunes d'une classe du lycée.

Le thème : Ganges et sa Marquise, les pépites de l'Hérault, les vers à soie ... etc. ...

30f l'entrée au bénéfice de leur voyage au Brésil.

Les travaux de nos Conseils Municipaux

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE St BAUZILLE DE PUTOIS le 21 février 2000 à 21 heures

Présents : MM.CAMBON F ;
DEFLEUR. J ; ROUGER P ;
ISSERT G ; REBOUL J ;
BOURGADE L ; CLEMENT P ;
Mmes : BOUVIE B ; CLAIRET
L ; RICOME M.

Absents : VERDIER P (procura-
tion à J. DEFLEUR),
PEYRIERE M (procurator à M.
RICOME), OLIVIER G
(procurator à ROUGER P),
FLOURIAC G.

Secrétaire de séance : Mme
BOUVIE Brigitte

I Désignation d'un avoué :

Monsieur le Maire rappelle au
Conseil Municipal que le tribunal
Administratif s'était déclaré
incompétent pour juger la Société
ESTERE pour demander un
dédommagement suite à son
transfert à ST Martin de Londres.
Cette requête a été déposée
auprès du Tribunal de Grande
Instance qui s'est prononcé par
une ordonnance de mise en état
en date du 7 février 2000.

La Société GROUPAMA qui est
notre assureur a décidé
d'interjeter appel de cette
décision. Pour cela, il faut
désigner un avocat et un avoué et
proposer :

La SCP SCHEVER-VERNHET
comme avocat plaidant

La SCP NEGRE comme avoué,
pour ce faire.

Le Conseil, à l'unanimité,
accepte que la défense de la
commune soit assurée par ces
deux cabinets.

II Cession de terrains :

Monsieur le Maire rappelle que
par délibération du 22 mars 1999,
le Conseil Municipal a sollicité le
Département pour la mise à

disposition de parcelles lui
appartenant, ceci afin d'installer
des parkings payants.

L'Assemblée Départementale qui
s'est réunie le 31 janvier 2000 a
émis un avis favorable à la
cession, au profit de la commune
de ces parcelles qui sont
cadastrées section E n° 506-508-
520-1419-1423-1484-1485-1488-
1489-1492- soit une superficie de
26 635 m² au prix de 112 000
francs.

Le Conseil, à l'unanimité,
accepte cette proposition et
autorise le maire à acquérir ces
parcelles, et à signer les actes
correspondants.

III Monument aux Morts :

Un programme de réhabilitation
des monuments aux morts a été
voté par le Conseil Général, à
l'occasion de l'an 2000.

Une subvention sera attribuée
aux communes qui souhaitent
nettoyer ou restaurer leur
monument.

Le montant de la subvention
serait égal à 80 % du montant des
travaux hors taxe et plafonné à
3000 francs.

Le Conseil autorise le maire à
faire les travaux et à demander la
subvention auprès du Conseil
Général.

IV Informatisation Bibliothèque :

La Bibliothèque Départementale
de Prêt met en place une
campagne d'informatisation des
petites bibliothèques municipales
afin de les aider dans leur
gestion.

L'Etat et le Département
participeront financièrement à
cette campagne, à hauteur de 25
% pour l'Etat et 45,33 % pour le

Département. Le coût de
l'équipement serait de 22 500
francs H.T. soit 27 135 Francs
T.T.C.

Compte tenu des subventions et
de la récupération de la T.V.A.,
la part restant à la charge de la
mairie serait de 10 857 francs.

Le Conseil, à l'unanimité,
accepte cette proposition.

V Achat de terrains :

Monsieur et Madame Jean
MALAVIEILLE sont vendeurs
de deux parcelles situées à côté
de la station d'épuration, dans le
prolongement de l'enclos.

La surface totale de ces deux
parcelles est de 1585 m². Une
offre d'achat à 10 francs le m² a
été faite afin d'intégrer ces
parcelles à l'ensemble de
l'Enclos.

Le Conseil, à l'unanimité
autorise le maire à acquérir ces
parcelles (section D n° 645 et
1166)

VI Lagunage :

Le bilan définitif des travaux de
lagunage a pu être effectué. Le
coût total des travaux s'élèverait
à 5 500 000 francs H.T. soit 6
633 000 francs T.T.C.

Une première phase de
financement a été mise en place
avec le Conseil Général et
l'Agence de l'Eau qui ont
subventionné sur

3 200 000 francs de travaux HT
pour l'agence de l'eau

2 200 000 francs de travaux HT
pour le Département

à hauteur de 40 % chacun.

Pour la poursuite des travaux, le
Département s'est engagé sur 3
200 000 francs de travaux H.T.

L'Agence de l'Eau, quant à elle,
acceptera de financer le surcoût
engendré par le raccordement de

la Commune d'Agonès, si une convention est signée entre les deux communes.

Un projet de convention fixant les conditions de prise en charge de ces travaux, soit 291 000 francs HT est donc établi, qui fixe les conditions de participation au prorata des équivalents habitants soit 200 pour Agonès et 2000 pour St Bauzille de Putois.

Le Conseil approuve le projet de convention et autorise le maire à la signer.

VII Rond Point du Pont de Sérody :

Après plusieurs demandes, le Conseil Général accepte enfin de réaliser un rond point au carrefour de la RD 986 et de la RD 108 E², au lieudit Pont de Sérody.

Ces travaux se feront avec une participation de la Commune. Le coût total de l'opération s'élève à 650 000 francs. La participation de la commune sera de 202 246 francs TTC.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ce projet.

VIII Vote des Comptes

Administratifs 99 et Budgets Primitifs 2000 :

Service Funéraire

- *Compte administratif*

Fonctionnement

Dépenses 45 675

Recettes 50 584

soit un excédent de 4 909 francs

Investissement

Dépenses 5 226

Recettes 20 904

soit un excédent de 15 678 francs.

- *Budget primitif 2000*

Il s'équilibre en dépenses et recettes

de fonctionnement : 59 678

d'investissement : 31 356

Service Ordures Ménagères

- *Compte Administratif 99*

Dépenses de fonctionnement 388 272,21

Recettes de Fonctionnement 426 635,55

soit un excédent de 38 363,34 F entièrement reporté à l'excédent reporté.

- *Budget Primitif 2000*

Equilibré en dépenses et recettes

de fonctionnement à 436 500 francs.

Service Eau - Assainissement

- *Compte Administratif 99*

Fonctionnement

Dépenses 815 134,94

Recettes 993 528,52

soit un excédent de clôture de 256 193,58 F. Cet excédent sera entièrement affecté à la section d'investissement

Investissement

Dépenses 4 012 470,85

Recettes 3 266 575,75

soit un déficit de l'exercice de 745 895,14 francs et un excédent de clôture de 374 991,65 francs.

- *Budget Primitif 2000*

Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes

de fonctionnement pour 836 000 F

d'investissement pour 3 397 979 F

Les comptes administratifs 99 et Budgets primitifs 2000 des trois services sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE St BAUZILLE DE PUTOIS le 17 janvier 2000 à 21 heures

Présents : MM. CAMBON F ; DEFLEUR J ; ROUGER P ; OLIVIER G ; ISSERT G ; REBOUL J ; BOURGADE L ; VERDIER P ; CLEMENT P ;

Mmes : BOUVIE B ; CLAIRET L.

Absents : RICOME M (procuration à B. BOUVIE), PEYRIERE M (procuration à P. CLEMENT), FLOURIAC G.

I DESIGNATION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Suite à l'adhésion de la commune à la communauté de

communes, il convient d'élire les deux délégués titulaires et les deux délégués suppléants qui participeront à l'organe délibérant.

Ont ainsi été élus à l'unanimité :

Monsieur CAMBON et Monsieur DEFLEUR : Délégués titulaires

Monsieur ROUGER et Monsieur OLIVIER : Délégués suppléants

II REHABILITATION MAISON FABRE

Monsieur le Maire présente aux élus le projet de réhabilitation de la maison FABRE par le PRIE. Par une convention signée entre la mairie et la Société HERAULT, Habitat et Ruralité,

la mairie mettrait la Maison FABRE à la disposition du PRIE, qui aménagera trois logements.

Pendant dix ans, cette société assurera la gestion de ces logements et assumera toutes les charges financières.

Au bout des dix ans, le bien ainsi réalisé reviendra à la mairie qui en deviendra gestionnaire. Le coût des travaux s'élèverait à 950 000 francs qui seraient financés à hauteur de 250 000 francs par l'ANAH et 700 000 francs par emprunt.

Le Conseil, par 12 voix pour et 1 voix contre accepte ce projet et donne l'autorisation au maire de signer tous les documents se rapportant à cette opération.

III ADHESION AU S.A.G.E.

En application de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (le S.A.G.E) du bassin versant de l'Hérault vient d'être élaboré.

Un arrêté inter préfectoral (Gard et Hérault) délimite le périmètre d'intervention du S.A.G.E., dans lequel sont incluses toutes les communes adhérentes du SIVOM Ganges - Le Vigan.

Pour gérer ce travail, un syndicat interdépartemental d'aménagement et de gestion des cours d'eau a été créé, et les communes du Gard adhérentes au SIVOM Ganges - Le Vigan se sont déjà prononcées pour l'adhésion à ce syndicat.

Il faut maintenant que les communes de l'Hérault fassent de même pour que l'adhésion du

SIVOM Ganges - Le Vigan soit valable.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette adhésion.

IV VIREMENT DE CREDITS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les crédits prévus à certains articles sont insuffisants.

Il convient donc d'effectuer les virements de crédits suivants :

| | |
|-----------------|-----------------|
| Article 60612 : | - 30 000 |
| Article 6 574 : | - 600 |
| Total | - 30 600 |
| Article 611 : | + 12 000 |
| Article 6226 : | + 10 000 |
| Article 6 232 : | + 8 000 |
| Article 6 475 : | + 500 |
| Article 668 : | + 100 |
| Total | + 30 600 |

Le Conseil, à l'unanimité, les virements de crédits ci-dessus.

V OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Afin de pouvoir honorer les factures en instance, en attendant le versement des recettes, il convient d'ouvrir une ligne de trésorerie.

Le montant serait de 350 000 francs.

Le Conseil, à l'unanimité :

DECIDE d'ouvrir une ligne de trésorerie

FIXE le montant maximum de ce crédit à 350 000 francs

AUTORISE le maire à signer la convention et tous les documents liés à cette opération

DIT que les dépenses engendrées par ce crédit seront inscrites au compte 671 du budget.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTOLIEU le 13 décembre 1999 à 20h30

Présents : M. CHAFIOL, maire,
Mms BUSSAT C. CORVEZ M.
LEBON C.

Mmes BONNEMER B. COLLET
ANTHAMATTEN A.M.
RAMBIER L.M

Absents : Mms APARISI H.
FRUTOS M

1 - Délibération pour l'adhésion à la communauté de communes Cévennes gangeoises et à ses compétences

Mme **VOLPILLIERE** secrétaire général de la Mairie de GANGES est présente pour répondre aux questions du Conseil municipal. M. le Maire rappelle l'exposé et les débats sur ce sujet à la réunion du 12 novembre et rappelle nos réticences. Il présente le projet de création de la communauté de communes Cévennes Gangeoises afin de le soumettre au vote dans sa globalité.

VU la loi n° 92-125 du 06 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Considérant qu'il convient d'associer la commune de MONTOLIEU dans le cadre d'une communauté des communes avec les communes ci-après désignées en vue de créer un espace de solidarité d'une part et d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace d'autre part,

Considérant qu'historiquement et géographiquement, les communes d'AGONES, BRISSAC, CAZILHAC, GANGES, GORNIES, LAROQUE, MONTOLIEU, MOULES ET BAUCELS et de SAINT BAUZILLE DU PUTOIS constituent un ensemble homogène,

Considérant qu'elles disposent

d'un passé intercommunal commun et possèdent des potentialités de développement économiques,

Considérant que seul ce périmètre constitue un espace de solidarité commun et qu'il ne saurait être imposé à la commune de MONTOLIEU un autre choix au risque d'atteindre à sa libre administration,

DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE

Article 1

Il est créé pour une durée illimitée une communauté de communes sous forme d'établissement public de coopération intercommunale, comprenant les neuf communes :

AGONES, BRISSAC, CAZILHAC, GANGES, GORNIES, LAROQUE, MOULES ET BAUCELS MONTOLIEU, ST BAUZILLE DU PUTOIS.

Elle prend la dénomination :

"COMMUNAUTE DES COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES".

Article 2

Le siège de la communauté est fixé à GANGES

Article 3

Les compétences dévolues à la communauté des communes sont fixées comme suit :

- *compétences obligatoires*

Aménagement de l'espace

Etude et mise en œuvre d'un schéma d'aménagement du territoire

Réserves foncières en vue de la réalisation d'équipements publics d'intérêt intercommunal

Développement économique

Mise en œuvre de l'animation et de la promotion économique du périmètre communautaire

Réalisation et équipement de zones d'activités économiques communautaires à vocations industrielles, tertiaires, artisanales et touristiques

Réalisation d'ateliers relais

Actions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme

- *compétences optionnelles*

Protection et mise en valeur de l'environnement

Protection et mise en valeur d'espaces naturels sensibles ou de biens remarquables

Politique du logement et du cadre de vie

OPAH

Construction, entretien, et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

Construction, entretien et fonctionnement des établissements scolaires préélémentaires et élémentaires du canton et de la restauration scolaire

Article 4

La création de la communauté de communes entraîne de plein droit

le dessaisissement du SIVOM DU BASSIN DE GANGES strictement pour les compétences regroupant les 9 communes de la communauté

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

Article 5

La communauté est administrée par un conseil constitué de 14 membres délégués titulaires élus par les conseils municipaux selon les règles suivantes :

- 1 délégué par commune de moins de 1000 Habitants

- 1 délégué supplémentaire pour la tranche de 1001 à 2500 Habitants

- 1 délégué supplémentaire pour la tranche de 2501 à 4000 Habitants

Le nombre total des délégués de communauté de communes pourra être révisé à l'issue de la publication de chaque recensement généralisé de la population.

Soit la répartition suivante :

| | | |
|-----------------------|-------------|-----------|
| Agonès | 184 | 1 |
| Brissac | 449 | 1 |
| Cazilhac | 1178 | 2 |
| Ganges | 3595 | 3 |
| Gorniès | 123 | 1 |
| Laroque | 1138 | 2 |
| Montoulieu | 117 | 1 |
| Moulés & Baucels | 605 | 1 |
| ST Bauzille de Putois | 1154 | 2 |
| TOTAL | 8543 | 14 |

Article 6

Les règles de convocation du conseil, de quorum, et de validité des délibérations sont celles applicables aux conseils municipaux.

Article 7

Un nombre de suppléants égal au nombre de titulaires est désigné par chacun des conseils municipaux concernés.

Ces titulaires suppléants sont une voix délibérative uniquement en l'absence des délégués titulaires de leur commune.

Article 8

Le bureau est composé d'un président et de vice-présidents désignés dans les conditions fixées aux articles L 163 - 13, 1er alinéa et L 163-12, 3 ° alinéa du code des communes

Le bureau pourra percevoir toute délégation du conseil, sauf dans les matières visées à l'article L 163-13 du Code des communes

DES RESSOURCES

Article 9

Les ressources de la communauté de communes sont constituées de :

Le produit de la fiscalité propre : il est opté pour la fiscalité additionnelle aux 4 taxes La DGF et autres concours financiers de l'Etat

Les subventions reçues de l'état, des communes membres et d'autres collectivités territoriales

Les participations ou redevances des collectivités territoriales ou des bénéficiaires pour les services rendus

Le revenu de ses biens

Le produit des taxes, redevances ou contributions correspondant aux services assurés

Le produits des emprunts, dons et legs

DU PATRIMOINE

Article 10

Les biens nécessaires à l'exercice des compétences de la communauté de communes lui sont affectés de plein droit dans les conditions fixées par le conseil de la communauté

Article 11

Le personnel nécessaire à l'exercice des compétences de la communauté des communes ainsi que les conditions définitives de son affectation seront fixées par délibération du conseil communautaire.

Les personnels concernés sont nommés dans un emploi de même niveau et en tenant compte de leurs droits acquis.

Article 12

Les fonctions de receveur de la communauté seront assurées par le receveur-percepteur de GANGES.

Article 13

L'extension du périmètre de la communauté de communes, l'extension ou la réduction de ses attributions et compétences, le mode de désignation de ses représentants au conseil ainsi que toute modification des statuts seront subordonnés aux règles définies pour les communautés de communes et à une décision modificative de la décision institutive, c'est à dire à la majorité qualifiée définie aux articles L167-1, L 167-2 et L 167 -3 du code des communes

Suite à cet exposé, les membres du Conseil posent beaucoup de questions à Mme VOLPILLIERE qui, dans un deuxième temps se retire pour que le conseil délibère.

L'ensemble des membres présents débattent longuement et même s'ils pensent que l'intercommunalité peut être intéressante

Ils s'insurgent à l'unanimité sur plusieurs points et notamment l'empressement avec lequel on leur demande de se prononcer sur un sujet qui engage autant l'avenir de la commune. Un mois entre la proposition de M.

RIGAUD, conseiller général et le vote de tous les conseils municipaux.

1 Ils dénoncent le manque d'information de la population du canton et l'absence de débat avec les conseils municipaux des autres communes

2 Ils n'acceptent pas la faible représentation des petites communes par un seul membre.

3 Ils trouvent que trop de compétences sont incluses dès le début.

4 Ils désapprouvent le fait qu'une quatrième colonne d'impôt soit créée et que ces finances prélevées en plus, profite peu aux Montoulubiens.

5 Ils pressentent que ces regroupements, dans 10 ou 15 ans risquent de se traduire par la disparition et la perte d'identité de nos communes.

Pour ces motifs, le Conseil municipal se prononce contre la communauté des communes "Cévennes Gangeoises".

Le maire rapporte cependant que les huit autres communes du canton ont voté pour la communauté des communes.

Montoulieu va y être d'office d'ici 2 ou 3 mois.

Notre refus se traduira uniquement par la non-attribution de la DGE (1 Million) au canton pour l'an 2000.

Le conseil municipal à l'unanimité trouve que la démocratie locale est sur ce point bafouée

C'est donc contraint et forcé que le Conseil municipal se résigne et approuve par TROIS voix CONTRE et QUATRE voix POUR l'adhésion à la Communauté des Communes Cévennes Gangeoises

2 - embauche d'un C.D.D durant un mois pour débroussaillage au Castellans

Monsieur le maire propose aux conseillers d'embaucher une personne en contrat à durée déterminée. Cette personne coordonnerait les opérations de débroussaillage au Castellans en l'absence temporaire de M. GHISALBERTI Philippe indisponible pour raison de santé. Il fait part de la candidature de M. LEBON Samuel, ouvrier forestier, qualifié pour le travail demandé.

Après délibération, le conseil autorise l'embauche de M. LEBON Samuel, en Contrat à durée déterminée pour une période de un mois renouvelable si besoin.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTOLIEU le 11 février 2000 à 20h30

Présents : APARISI Hubert, BONNEMER Brigitte, BUSSAT Christian, CHAFIOL Guilhem, CORVEZ Michel, LEBON Cédric.,

Absents : FRUTOS Marcel, Mmes COLLET ANTHAMATTEN Anne Marie, RAMBIER Lise-Marie, excusées

1. Rencontre avec l'association d'archéologie

M le maire informe que M. DAMAIS s'excuse de ne pouvoir venir présenter son association à cette séance. Cette rencontre est reportée à une date ultérieure.

2 : Demande de subvention pour le patrimoine du castellas

Le maire expose l'état d'avancement des travaux au château du Castellans en précisant qu'ils donnent entière

satisfaction. M. BUSSAT expose au conseil qu'il a rencontré M. ESTEBEN, Directeur de la DIREN qu'une étude préalable concernant l'historique du castellas, l'étude du sous-sol les vestiges et autres travaux à réaliser. Le passage d'un géomètre est nécessaire pour formaliser un plan précis ainsi que l'achat d'une photo aérienne.

Après délibération, le conseil approuve le projet d'étude architecturale confié au Cabinet

DUFOIX

- les devis du géomètre et l'achat de la photo IGN

- autorise M. le maire à signer les actes concernant ce projet

- sollicite auprès de la DIREN et de la PREFECTURE (DGE) les subventions pour financer le projet.

3 : Garants de la coupe de bois

M. le maire expose que M. BARTHE responsable forestier O.N.F, pour la deuxième fois nous a donné un modèle de délibération inadaptée. En conséquence, il nous propose cette nouvelle délibération et nous demande d'annuler la précédente

Concernant les parcelles 3 et 4 lieu dit " canton du patus " en forêt communale de MONTOLIEU d'une contenance de 11 HA 31 A.

Le Conseil municipal décide le partage par feu

L'exploitation sera réalisée par le bénéficiaire de l'affouage avec la garantie de trois personnes solvables.

Sont nommés garants M. CHAFIOL Guilhem - M. BUSSAT Christian - M. FRUTOS Marcel

La dite coupe sera arrêtée le 31/12/2001

4 : BRUYERE approbation de l'appel d'offres

M. le Maire informe le conseil que M. CLOPEZ technicien D.D.A a fait une erreur dans le devis de Bruyère en comptant deux fois les plantations.

Le montant des travaux passe donc de 303000.00 F à 277000.00 F Le montant des subventions identiques sera payé en fonction du nouveau montant.

Le conseil municipal autorise M.

le Maire à faire les démarches nécessaires pour obtenir le nouvel arrêté de subvention

M. le Maire présente l'analyse faite par la D.D.A suite à la consultation des entreprises.

Les entreprises les moins disantes sont :

La partie préparation du sol est attribuée à l'entreprise CAUSSE CLAUDE DE ST BAUZILLE DU PUTOIS pour un montant de 50750.00 F HT.

La partie plantation est attribuée à l'entreprise CHLOROPHIL de ST ANDRE DE BUEGES pour un montant de 39200.00 F HT.

La notification sera faite aux entrepreneurs sous réserve d'octroi de l'arrêté de subvention

5 Nomination de délégué titulaire et du délégué suppléant à la communauté de communes Cévennes Gangeoises

M le maire demande au conseil de désigner deux délégués, un titulaire et un suppléant, pour représenter la commune au conseil de communauté de communes Cévennes Gangeoises

Après délibération, le Conseil municipal désigne :

M Guilhem CHAFIOL, délégué titulaire

M Christian BUSSAT, délégué suppléant

6 Contrat Educatif Local

Le Maire expose au conseil municipal le contrat éducatif local pour les enfants de Montoulieu, St Bauzille et Agonès géré par une association chargée de créer des animations pour les enfants.

La commune finançait déjà ce type d'activités.

Le montant va être augmenté mais la commune sera remboursée à 60 % par la C.A.F ;

Une réunion avec cet organisme aura lieu prochainement. Le conseil, à l'unanimité approuve ce principe d'aide.

7 Assainissement

M. le maire présente l'APD de l'assainissement de l'Eglise légèrement modifié par rapport à l'APS. Il propose le concours de la D.D.E de Ganges pour la maîtrise d'œuvre et propose au conseil de faire une seconde demande de DGE 2* PART avec les nouveaux montants (692.371.47 F HT).

L'Agence de l'Eau ne nous permet pas d'obtenir 80 % de subvention car elle ne finance pas la collecte des eaux usées ;

Le conseil municipal approuve le nouveau projet, autorise M. le maire à faire les démarches nécessaires à la réalisation du nouveau projet et sollicite les subventions auprès de l'état.

8 Transfert de compétence pour l'autorisation d'utilisation du sol

M le Maire informe que M. PICHET, subdivisionnaire de Ganges demande à la commune de MONTOLIEU de prendre une délibération identique à celle du 29 juin 1994 confiant l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol à la D.D.E de GANGES.

La délibération, l'arrêté et la convention ETAT / COMMUNE qui a été approuvée en préfecture sont à renouveler

M. le Maire donne délégation de signature à M. PICHET Guy.

En cas d'empêchement de ce dernier à M. PLANTIER Bernard et à Mme FOURCAUD Marie Laure

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AGONES le 16 Décembre 1999

Présents : J. CAUSSE, A. BERTRAND, H. VAIRON, J. VIALA, M. MARTIAL, Cl. PEPEY,

E. BOURGET, A. SARMEO, S. GRANIER, M. GAY

Absents et excusés : D. MARTIAL qui donne pouvoir à M. MARTIAL

1 CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

l'exposé du Maire entendu

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 6 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention

Décide

Texte identique au compte rendu de la réunion du conseil municipal de Montoulieu du 13 décembre 1999 pages précédentes

Fait et délibéré à AGONES les jours, mois et an que dessus.

Présents : CAUSSE J. MARTIAL D. BERTRAND A. VAIRON H. VIALA J. BOURGET E. MARTIAL M. SARMEO A. PEPEY Cl. GAY M. GRANIER S.

1 Communauté de communes

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté de Monsieur le Préfet portant création de la communauté de communes des « Cévennes Gangeoises ». Il convient donc de nommer les délégués titulaires et suppléants représentant le conseil municipal au sein de cette collectivité. Monsieur le Maire relève les candidatures à ces deux postes : sont candidats : à titre de délégué titulaire : M. CAUSSE J, à titre de délégué suppléant : M. MARTIAL Michel. L'assemblée procède au vote à bulletins secrets : à l'issue du premier tour les résultats sont les suivants :

DELEGUE TITULAIRE : M. CAUSSE Jean : 11 voix

DELEGUE SUPPLEANT : M. MARTIAL Michel; 10 voix.

M. CAUSSE Jean est donc élu délégué titulaire et M. MARTIAL Michel est élu délégué suppléant au sein du Conseil de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises.

Assainissement : convention avec St Bauzille

Mme BELMONT est appelée à présenter le projet de convention fixant les conditions de répartition des travaux

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AGONES le 9 février 2000

supplémentaires d'investissement générés par le raccordement d'Agonès sur les bassins de lagunage de St Bauzille de Putois. Le surcoût de l'investissement est estimé à 291500 F. La commune d'Agonès participera à raison de 10 % à ce surcoût (au prorata du nombre d'habitants raccordés sur le système d'assainissement, à savoir : 200 équivalents habitants pour Agonès et 2000 équivalents habitants pur St Bauzille de Putois). Il est bien précisé que les conditions de participation au fonctionnement seront définies ultérieurement.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de convention, joint à la présente délibération et donne son accord de participation à concurrence de 10 % du surcoût des travaux d'investissement, soit la somme de 291 500 F HT avant déduction des subvention

2 Acquisition de terrain de M. BRUN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite du décès de M. BRUN, il y aurait possibilité d'acheter les terrains issus de la succession, et proches du terrain communal du quartier de l'église. Il s'agit des parcelles B 41 et 67, dont les superficies sont respectivement de 19 a 95 et de 57 a 50.

Le Conseil Municipal, après en

avoir délibéré, considérant qu'il s'agit là d'une opportunité intéressante pour la commune, par ailleurs dépourvue de terrains, donne son accord de principe pour l'acquisition de ces parcelles et autorise Monsieur le Maire à entamer les négociations dans ce sens.

Symtoma : questionnaire

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion avec le Symtoma, toujours en recherche d'un site d'enfouissement des ultimes.

Il présente le questionnaire et les plans qui y sont joints, concernant certaines parcelles de la commune, auquel il convient de répondre avant le 17 février. Il est convenu de se rendre sur le terrain, le dimanche 13 février, afin de déterminer avec précisions les objections soulevées par ce projet.

Questions diverses

Restauration des fenêtres de l'appartement

M. Le Maire donne lecture des devis reçus pour les travaux de restauration des huisseries de l'appartement. Le devis de M. LANDRY est le mieux disant, et donc retenu pour ces travaux : pose de trois fenêtres en PVC blanc, avec vitrage isolant et volets roulants pour un montant de 11 648 F 75.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AGONES le 23 mars 2000

Présents : MM. J. CAUSSE, A. BERTRAND, M. MARTIAL, H. VAIRON, E. BOURGET, Mmes GAY M. et PEPEY Cl.

Absents et excusés : Mme GRANIER qui donne procuration à M. BOURGET
Mme SARMEO qui donne procuration à M. CAUSSE
M. VIALA qui donne procuration à M. D. MARTIAL
Est nommé secrétaire de séance : A. BERTRAND

Le Conseil municipal adopte le procès verbal de la dernière séance à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 1999

Monsieur le Maire fait donner lecture des résultats de 1999 qui sont en tous points identiques au compte de gestion.

La section d'exploitation enregistre un résultat positif pour l'exercice de 4 633.52 et un excédent cumulé de 204 818.87 F
La section d'investissement pour sa part enregistre un résultat d'exercice de 82 809.32 et un excédent cumulé de 263 030.71 F. Les restes à réaliser en recettes sont de 204 200 F.

Après avoir étudié dans le détail chapitres et articles, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. BERTRAND, adopte le compte administratif pour l'année 1999 et le compte de gestion.

Il décide d'affecter les résultats pour 51 000 F au compte 1068 et pour 153 818.87 F au compte

002 report en fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF

Monsieur le Maire fait donner lecture des propositions pour le budget de l'an 2000.

La section d'exploitation est équilibrée en recettes et dépenses à 465 346 F

La section d'investissement enregistre des recettes et des dépenses globales de 725 700 F.

Après avoir étudié dans le détail les différents chapitres et articles, le Conseil municipal adopte les propositions de Monsieur le Maire pour l'an 2000.

Taxes locales

Après en avoir longuement débattu, et pour compenser le transfert des dépenses dont la compétence est désormais de la communauté de communes récemment créée, le conseil municipal décide de baisser les taux communaux de manière uniforme, tout en conservant une certaine marge de manoeuvre.

Les taux pour l'an 2000 sont les suivants :

Taxe d'habitation : 2.87%

Foncier bâti : 4.31 %

foncier non bâti : 20.81 %

taxe professionnelle : 4.64 %

SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE :

COMPTE ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à étudier les résultats du service annexe de l'eau potable.

La section d'exploitation enregistre un résultat négatif pour l'exercice de 146.46 F. et la section d'investissement un déficit de clôture de 40 149.60 F. Ces résultats seront repris aux comptes 001 des sections.

Le Conseil Municipal après avoir étudié en détail ces résultats, adopte le compte administratif et le compte de gestion.

BUDGET PRIMITIF

Monsieur le Maire fait donner lecture des propositions pour l'année 2000.

La section d'exploitation est équilibrée en dépenses et recettes à 105 596 F et la section d'investissement à 279 350 F.

Le Conseil Municipal après avoir passé chaque chapitre et article en détail, adopte le budget primitif tel que présenté par Monsieur le Maire.

CCAS

COMPTE ADMINISTRATIF

Le ccas enregistre un excédent en section d'exploitation de 4 955.41 F qui seront reportés à la section d'exploitation du budget primitif.

BUDGET PRIMITIF

Le budget du CCAS est équilibré en recettes et dépenses à 6 955 F/

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 30.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AGONES le 10 avril 2000

Présents : Mrs. J. CAUSSE. D. MARTIAL. A. BERTRAND. J. VIALA. M. MARTIAL.

E. BOURGET. H. VAIRON. Mmes S. GRANIER. M. GAY. CL. PEPEY

Absents et excusés : Mme A. SARMEO qui donne pouvoir à M. J. CAUSSE

SYMPTOMA

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 17 septembre 1998, le conseil municipal avait donné son accord pour l'adhésion au Syntoma.

Cette délibération n'ayant

jamais été prise en compte par ce syndicat, Monsieur le Maire propose de l'annuler purement et simplement.

Le Conseil Municipal, oui Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, DECIDE d'annuler purement et simplement la délibération du 17 septembre 1998.

ETAT CIVIL

Des trois communes

NAISSANCES

MARIAGES

Clotilde ROOS et PLANQUE BONINI Eric

DECES

CARRIERE Jeanne Vve TRICOU le 12.01.00
GAY Félicie Vve AGUSSOL le 02.02.00
ISSERT André le 13.02.00
ERNANDEZ Denise Ep BONILLO le 09.02.00
VERDIER Gaston le 15.03.00
BOURGADE Louis le 15.04.00
VERGÉ Denise Vve PASTOR le 17.04.00

VERDIER Adrienne Vve BALZALGETTE le
15.01.00
LOUCHE Marcel le 11.02.00

RECETTES

Vin de Jaffa (Pot 99)

Faire macérer 24 heures :

- 1 écorce de pamplemousse
- 1 litre de vin blanc sec (12°)
- 1 cuillère à café de chicorée
- 200gr de sucre

Mélanger et filtrer

Ajouter ½ verre d'alcool pour fruit ou de marc.

Servir très frais.

Vin du Sud (Pot 2000)

- 2 litres de vin blanc sec
- ½ litre d'eau de vie à 45%
- 500gr de sucre (ou un peu moins)
- 1 orange et 1 mandarine
- 1 bâton de vanille

Couper l'orange et la mandarine en morceaux

Mélanger le tout

Faire macérer 15 jours

Filtrer et mettre en bouteilles

Servir très frais

ERRATUM

Une erreur s'est glissée sur l'énoncé du restaurant des grottes dans le numéro 56 :

le restaurant est tenu, actuellement, par M. BONNET Jacques et non par M. VERDIER qui était le nom de son grand père créateur du restaurant

SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE DE GARDE DIM. ET JOURS FERIES 2^{ème} TRIMESTRE 2000

| | | |
|------------------|---------------|-----------------|
| lundi 01 mai | DR LAVESQUE | 04.67.73.66.73. |
| | PH BOURREL | 04.67.73.84.12. |
| dimanche 07 mai | DR MONNEY | 04.67.81.32.84. |
| | PH BRUN | 04.67.73.70.05. |
| lundi 08 mai | DR MONNEY | 04.67.81.32.84. |
| | PH VALAT | 04.67.73.84.17. |
| dimanche 14 mai | DR RENAUD | 04.67.73.85.52. |
| | PH BANIOL | 04.67.73.80.20. |
| dimanche 21 mai | DR TEHIO | 04.67.73.81.32. |
| | PH BOURREL | 04.67.73.84.12. |
| dimanche 28 mai | DR MALAVIALLE | 04.67.81.31.34. |
| | PH VALAT | 04.67.73.84.16. |
| jeudi 01 juin | DR RENAUD | 04.67.73.85.52. |
| | PH SCHOENIG | 04.67.81.35.60. |
| dimanche 04 juin | DR MONNEY | 04.67.81.32.84. |
| | PH SCHOENIG | 04.67.81.35.60. |
| dimanche 11 juin | DR SEGALA | 04.67.73.91.83. |
| | PH BRUN | 04.67.73.70.05. |
| lundi 12 juin | DR SEGALA | 04.67.73.91.83. |
| | PH SCHOENIG | 04.67.81.35.60. |
| dimanche 18 juin | DR RENAUD | 04.67.73.85.52. |
| | PH BOURREL | 04.67.73.84.12. |
| dimanche 25 juin | DR MORAGUES | 04.67.81.31.34. |
| | PH VALAT | 04.67.73.84.15. |

Le Médecin de Garde le Dim. assure le service du Samedi 12h au Lundi 9h

La Semaine qui suit, il assure les urgences **de nuits en cas d'absence** du médecin traitant.

La Pharmacie de Garde le Dim. assure le service du Samedi 19h au Lundi 9h.

MOTS CROISES Réponses

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | P | R | I | N | T | E | M | P | S |
| B | A | I | G | U | I | S | E | R | A |
| C | R | E | L | E | V | E | R | A | I |
| D | I | ■ | O | ■ | O | ■ | C | ■ | E |
| E | S | A | O | U | L | E | E | S | ■ |
| F | I | S | ■ | T | I | G | R | E | S |
| G | E | T | N | A | ■ | A | I | L | E |
| H | N | I | C | H | E | ■ | E | S | T |

6 vertical : AGE - 8 vertical : RAP

"POUR AIDER LE PUBLIAIRE, VOTRE JOURNAL ?"

Faites nous un don du montant de votre choix par espèce ou par chèque à l'ordre de LO PUBLIAIRE SANT BAUZELENC C.C.P. 25278X Montpellier

Adressé à "Lo Publiaire Sant Bauzelenc, Rue de la Roubiade, 34190 St Bauzille de Putois" ; ou le remettre à un membre du bureau du Publiaire .

Hivernale en Cévennes

(Extrait de la revue "La vie de la Moto" N°266)

« Liberté, Aigoualité ; Fraternité »

Le moto-club des Pétaelles organisait le 23 janvier une hivernale dans les Cévennes.

Ni l'envie, ni le courage ne manquaient, mais le massif de l'Aigoual a tous les arguments pour impressionner le plus aguerri des vieux routiers.

Le dimanche 23 janvier, au départ de Saint-Bauzille-de-Putois dans l'Hérault, 25 vaillants équipages se regroupaient à 9 h 30 précises pour aller taquiner la montagne. La veille, Patrick Dol, le président des pétaelles, avait appelé la météo régionale, particulièrement bien placée puisque l'observatoire de Météo-France se trouve justement au sommet du Mont Aigoual. Pronostic pas fameux : temps couvert, froid, neige et peut-être même purée de pois...

A l'assaut!

Bref, un temps d'hiver au mois de janvier, qui s'en étonnerait ? Toutefois, pas question d'ajourner et au départ aucune défection tout le monde était là, y compris un invité d'honneur... un soleil resplendissant ! On s'en doutait déjà, la météorologie n'est pas une science exacte et cette fois on eut toutes les raisons de s'en féliciter. Au programme, une boucle de 120 km. Après Valleraugue, les choses sérieuses commencent. Jusqu'au village de Mallet, on suit la haute vallée de l'Hérault. Viennent ensuite une série de longs virages.

On prend de l'altitude pour arriver au col de l'Espérou à 1 330 m. A quelques kilomètres de là, une fine couche de neige tombée pendant la nuit n'a pas fondu. Sur quelques versants, elle s'est même transformée en verglas particulièrement traître. Heureusement, nulle sortie de route et pas de bobo à

déplorer, mais une obligation rigoureuse d'allure prudente.

A partir de l'Espérou, deux options s'offraient aux concurrents. Soit poursuivre vers le col du Minier par la forêt domaniale, soit s'engager encore plus haut vers le point culminant de l'Aigoual à 1 565 m, avant de redescendre par la même route. Les deux motos les plus anciennes : la Motoconfort latérale de 1930 de Patrick Dol et la fidèle Motoconfort B4L d'Olivier Guiraud relevèrent le défi et se lancèrent à l'assaut du sommet, confortant ainsi leur juste réputation de « roule-toujours ». Au final, six costauds arrivèrent jusqu'à l'observatoire pour admirer un paysage dégagé sur toutes les Cévennes et saluer les météorologistes au passage.

Glaciales bourrasques

Pour immortaliser l'instant par une photo, il fallut se mettre à l'abri des bâtiments de l'observatoire car, si le ciel gardait son bleu limpide, le froid mordait méchamment. Et 130 km/h n'était pas la moyenne de Claude Bonfils et son Ariel 500 mais la vitesse du vent ! Michel Pezet quant à lui, dans l'impossibilité de stabiliser sa trop lourde Harley de 1942, dut rebrousser chemin avant le sommet.

La descente vers les cols du Minier, de la Broue et de la Sablière se fit sous le couvert des grands arbres qui protègent un peu des glaciales bourrasques. Le rendez-vous du déjeuner était fixé à la maison forestière de Puech Agut, un gîte charmant et accueillant, très isolé dans la forêt immense. Les deux groupes des participants se



sont alors retrouvés devant un feu de bois revigorant, les esprits vivifiés et un sentiment de liberté que confèrent les effets conjugués du grand air, des grands espaces et des sommets. Les discussions allaient bon train.

Rien ne pouvait plus arriver de pire maintenant qu'un bon et chaleureux repas suivi d'une descente tranquille, empruntant le délaissé de l'ancienne voie ferrée entre Le Vigan et Pont d'Hérault, jusqu'à Saint-Bauzille. Cette première hivernale des Pétaelles se sera déroulée sous d'excellents auspices et les augures (plus précis que la météo ?) annoncent déjà une édition 2001 tout aussi réjouissante.

Martine Hermann

(Moto-club "Les Pétaelles", 9, rue de l'Agantic, 34190 Saint-Bauzille-de-Putois, tél. 04 67 73 76 19).

Quelques héros de cette sortie :

Alain Tisseyre avait sorti sa Lambretta LI pour la première fois. Conclusions : bonne tenue de route mais quelques problèmes d'allumage.

La Terrot 250 de Christian Roy date de 1932.

Danièle Lys a amené sa MZ 250 attelée à bon port.

Patrick Dol sur Motoconfort latérale de 1930, Olivier Guiraud sur Motoconfort B4L, Jeff Thomas sur Guzzi 850 T3.

Jean-Philippe Castaldo sur Motobécane 175, René Campos sur Puch 125 TL et Claude Bonfils sur Ariel 500 de 1955... et les autres ...

Martine HERMANN